Rapport annuel 2013

Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

L'édito du président

Quatre conservatoires d'espaces naturels agréés en Rhône-Alpes dans le cadre d'une stratégie partagée

L'événement fort de cette année 2013 a été la signature de l'agrément des quatre conservatoires d'espaces naturels : Savoie, Haute-Savoie, Isère et Rhône-Alpes, au titre des lois Grenelle de 2009 et 2010. Signé le 4 avril 2013, conjointement par Jean-Jack Queyranne, Président de la Région Rhône-Alpes, et Jean-François CARRENCO, Préfet de région, il consacre le travail accompli par les conservatoires depuis plus de 25 ans et renforce leur légitimité sur les missions principales qu'ils se sont données :

- *la contribution à la définition et la mise en œuvre des politiques publiques en faveur de la biodiversité ;*
- *la sensibilisation, la communication et le transfert de savoir-faire en matière de valorisation des espaces naturels ;*
- *le suivi et l'évaluation des actions et la contribution à la mutualisation de l'information.*

Le plan d'action quinquennal, élaboré conjointement par les quatre conservatoires, dans le cadre de cet agrément, témoigne de la cohérence de leurs positionnements et permet de mutualiser les ressources dans les différents domaines : approche scientifique, en lien avec un conseil scientifique commun, animation territoriale, techniques de gestion, système d'information sur les sites gérés, évaluation des actions.

Des programmes porteurs d'avenir

Outre ses actions de gestion de sites sur les cinq départements : Rhône, Loire , Ain, Drôme et Ardèche, le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes continue de porter des programmes régionaux ou supra-régionaux avec chaque fois de nouvelles perspectives :

***Le programme RhoMéO** a mis au point une boîte à outils pour l'évaluation de l'état de conservation des zones humides à l'échelle du bassin Rhône Méditerranée. Les résultats présentés lors du séminaire de restitution, en septembre, amènent à un redéploiement vers d'autres bassins et au montage d'un programme Life pour donner à cette démarche une ampleur nationale.*

*Déployé dans le cadre du **plan Rhône,** le réseau des acteurs pour la biodiversité du fleuve Rhône faisait lui aussi l'objet d'un premier bilan, fin 2013, lors des quatrièmes rencontres du réseau. Un travail est en cours pour développer un plan Rhône II.*

*Sur la base de notre expérience de partenariat avec le ministère de la Défense, construite avant tout sur le camp de la Valbonne, le projet **Life défense nature 2 mil** a été officiellement engagé, en Corse, en juin 2013. Il concerne quatre terrains militaires du quart sud-est de la France et vise à mettre en place des actions de préservation de la biodiversité puis à poser les bases de méthodes de travail partagées pour permettre une transposition sur l'ensemble du territoire national.*

*Autre programme suprarégional, **le plan d'action sur l'apron du Rhône** teste depuis 2013 de nouvelles méthodes scientifiques, tant pour préciser la répartition de cette espèce endémique que pour mieux connaître son régime alimentaire.*

***Le pôle gestion des milieux naturels** a bouclé en 2013 sa première phase de développement d'une plateforme informatique. Véritable observatoire des sites gérés, des actions de préservation et des acteurs impliqués sur les différents territoires, le pôle facilite l'articulation des démarches de préservation aux différentes échelles et la construction de stratégies territoriales cohérentes. Cette contribution innovante au SINP (Système d'Information sur la Nature et les Paysages) commence à intéresser d'autres régions.*

*En matière de contrats « corridors », l'expérience menée avec **Saint-Etienne Métropole** permet de tester des pratiques et des méthodes qui seront indispensables pour la mise en œuvre du SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologique).*

*L'ambition de porter **une stratégie régionale sur les pelouses sèches**, construite en commun avec les conservatoires départementaux, a aussi conduit à des approches techniques, partenariales et financières nouvelles pour aborder un sujet qui n'est pas porté par des politiques nationales structurantes.*

*Enfin, la journée d'échanges montée avec l'aide de l'Union régionale des CPIE sur **l'analyse croisée des patrimoines naturels et culturels** a apporté un regard nouveau très utile pour construire des projets ancrés dans les dynamiques territoriales avec une acception plus large de notre métier de gestionnaire d'espaces naturels.*

Des partenariats qui se structurent, d'autres qui se renforcent

Le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes est devenu officiellement membre du conseil d'administration de la SAFER, au titre des quatre conservatoires de Rhône-Alpes. Notre présence au sein du CERF (Centre d'Etude pour la Ressource Foncière) nous permet aussi de porter les messages concernant la préservation des espaces naturels et agricoles dans le monde de l'urbanisme, de l'aménagement et du logement. Nos partenariats avec les chambres d'agriculture continuent de se structurer entre autres pour co-construire et co-animer des mesures agri-environnementales. Des éditions techniques sont aussi la base de nouveaux partenariats, à l'instar de celui engagé avec l'UNICEM Rhône-Alpes pour inciter les exploitants de carrières de roches dures à mieux anticiper le maintien des enjeux écologiques et géologiques après exploitation. La montée en puissance de l'animation territoriale n'est pas en reste pour initier de nouveaux partenariats à l'échelle de territoires de projet.

Les collaborations avec les parcs naturels régionaux se renforcent aussi : le Haut-Jura sur sa politique de reconquête des bas-monts et de ses prairies sèches, le Pilat pour l'appuyer dans une démarche nouvelle de corridors écologiques en dehors de son territoire de prédilection ou encore le Syndicat mixte des Baronnies provençales pour un travail croisé sur deux alpages. Notre participation active dans le programme ***prairies du Massif central*** *impliquant parcs régionaux, conservatoires botaniques et conservatoires d'espaces naturels, atteste de notre convergence d'approche avec les parcs. L'initiative renouvelée cette année de lancer un concours prairies fleuries hors des zones de parcs témoigne aussi de cette complémentarité territoriale.*

Un développement de notre activité malgré de profondes mutations

De nouveaux programmes, un développement significatif de notre activité de gestion de sites et la concrétisation de projets issus de l'animation territoriale ont conduit à un gonflement de l'activité du Conservatoire, malgré des conditions de financement difficiles avec de nouvelles règles et de nouveaux cadres contractuels de la part de nos financeurs.
Ces évolutions ont fortement mobilisé l'équipe et généré des charges de travail lourdes qui ont pu être assumées grâce à l'engagement et l'implication de tous. En 2013, le Conservatoire, avec un effectif de 46 salariés, a ainsi dû renforcer son équipe de direction avec le recrutement d'un directeur des programmes.
Les cadres institutionnels nationaux et régionaux sont également en pleine mutation : loi-cadre sur la biodiversité (avec la création de l'Agence nationale de la biodiversité), loi Alur, loi d'avenir pour l'agriculture, loi sur l'économie sociale et solidaire… Toutes ces évolutions législatives vont dessiner un paysage institutionnel nouveau dans lequel vont devoir s'inscrire les conservatoires d'espaces naturels.
Gageons qu'ils pourront répondre à ces nouveaux défis, forts de leurs démarches innovantes et d'une capacité de résilience avérée.

Jean-Yves Chetaille
Président du Conservatoire
d'espaces naturels Rhône-Alpes

Sommaire

La gestion de sites	p. 5
Le programme RhoMéO	p. 7
Des avancées scientifiques	p. 8
L'apron du Rhône	p. 9
L'appui aux territoires	p. 10
L'agri-environnement	p. 11
Le réseau d'acteurs et d'expériences	p. 12
Le plan Rhône	p. 14
La communication	p. 15
L'équipe du Conservatoire	p. 16
Les éléments financiers	p. 18
L'activité dans les cinq départements	p. 19
L'activité dans les départements alpins	p. 30

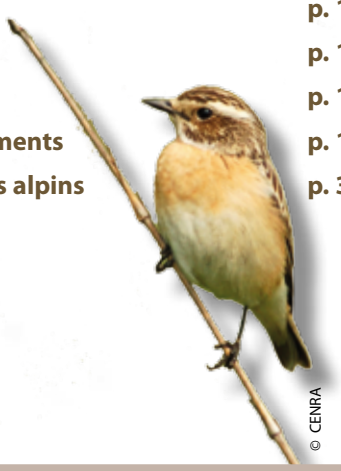

© CENRA

Le travail du Conseil d'administration durant l'année

Tout d'abord ayons un petit mot pour deux administrateurs actifs depuis des années, régulièrement présents parmi nous et qui savaient faire de ces réunions de travail des moments agréables et conviviaux : Daniel Grand nous a quittés en début d'été 2013 et Raymond Gruffaz au début du printemps 2014, tous deux emportés par la maladie.

Le Conseil d'administration est garant du travail réalisé par le CEN et des choix stratégiques. Un Bureau prépare ses décisions et gère les affaires courantes.

Quatre rencontres dans l'année, en plus des cinq réunions du Bureau, permettent de traiter un nombre important de sujets dont voici les principaux en 2013 :

- **34 conventions étudiées, liées à des partenariats ou des actes de maîtrise foncière ;**
- **une proposition de legs de foncier et une autre de mesure compensatoire ;**
- **la nouvelle convention-cadre avec le Département du Rhône ;**
- **la clôture des comptes et la préparation de l'assemblée générale 2012 ;**
- **l'étude des programmes annuels présentés aux financeurs pour 2014 ;**
- **le positionnement de l'association par rapport à l'actualité législative ;**
- **le renouvellement de l'agrément du CEN au titre de la protection de l'environnement ;**
- **le redéploiement du CEN dans de nouveaux locaux à la maison forte de Vourles ;**
- **les choix d'évolution du projet de gestion du camp de la Valbonne ;**
- **les modalités de recrutement d'un directeur des programmes ;**
- **une prise de position concernant le portage de la démarche FRENE en Rhône-Alpes ;**
- **de nombreuses délibérations financières relatives à des demandes de subventions ;**

sachant que les questions « courantes » relatives à la gestion du personnel sont traitées par le Bureau sur délégation de pouvoir du Conseil d'administration puis validées par celui-ci.

La gestion de sites

Dix plans de gestion nouveaux ou en révision dans l'Ardèche, onze nouveaux sites dans l'Ain, un dans la Loire... Bien qu'à travers l'accompagnement des collectivités le CEN encourage la montée en compétences des acteurs locaux, l'activité en termes de gestion de sites progresse. Pour cette mission, le schéma est rigoureux : diagnostic et analyse scientifique des enjeux, des objectifs de gestion puis planification sur cinq ans et mise en œuvre des actions, le tout en concertation régulière avec les acteurs locaux, sans oublier d'évaluer régulièrement pour nuancer si besoin la gestion pratiquée.
C'est d'ailleurs dans ce domaine lié aux chantiers que la diversité de contextes et d'actions réalisées incitent à s'adapter, à innover, à expérimenter. Pastoralisme, fauche, broyage sont des incontournables mais chaque année des chantiers spécifiques sont également développés et testés.

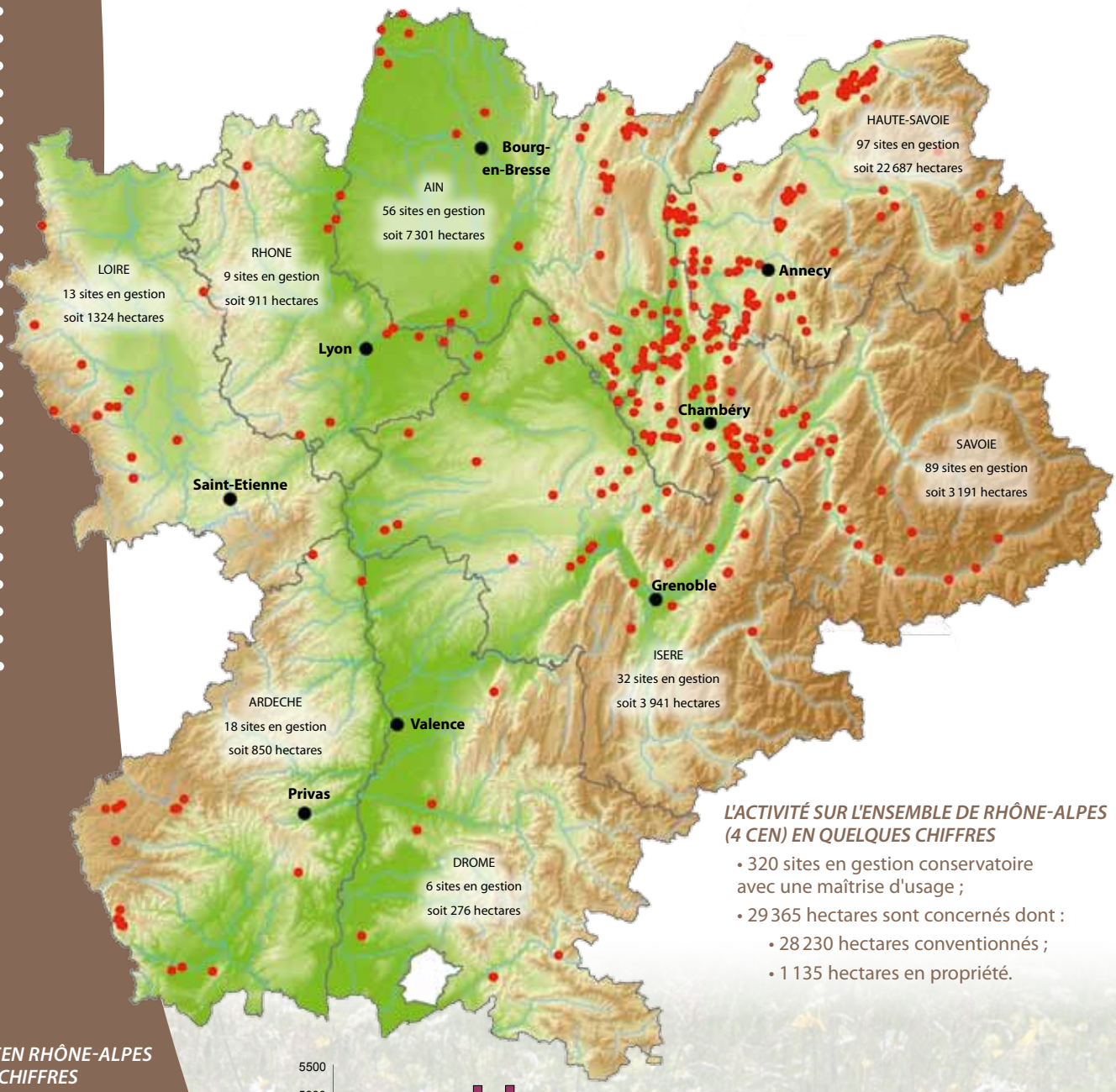

L'ACTIVITÉ SUR L'ENSEMBLE DE RHÔNE-ALPES (4 CEN) EN QUELQUES CHIFFRES

- 320 sites en gestion conservatoire avec une maîtrise d'usage ;
- 29 365 hectares sont concernés dont :
  - 28 230 hectares conventionnés ;
  - 1 135 hectares en propriété.

L'ACTIVITÉ DU CEN RHÔNE-ALPES EN QUELQUES CHIFFRES

- 102 sites en gestion conservatoire avec une maîtrise d'usage ;
- 5 749 hectares sont concernés dont :
  - 5 222hectares bénéficiant d'une convention d'usage ou d'un bail emphytéotique ;
  - 527 hectares en propriété CEN.

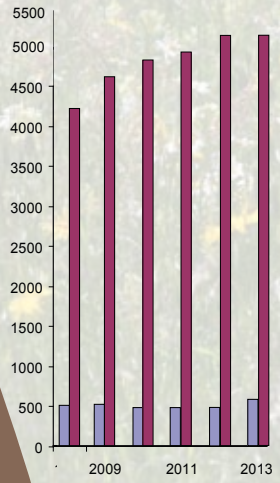

Evolution des acquisitions par le CEN (en bleu) et des conventions (en rouge) sur les six dernières années.

Du nouveau sur le foncier

La mise à disposition par la Région Rhône-Alpes de la matrice cadastrale témoigne de la reconnaissance de nos missions d'utilité publique. L'enjeu est de faciliter l'animation foncière. En point de départ : la convention signée par la Fédération des conservatoires d'espaces naturels et le Ministère des finances.

Fort de cette nouvelle obtention, le CEN a travaillé avec son homologue savoyard à une première mutualisation d'outils fonciers avec, pour 2014, l'objectif de permettre un suivi sur une même base de données pour l'ensemble de la maîtrise foncière des CEN.

L'objectif n'est pas de lister dans ces pages tous les chantiers ayant rythmé l'année *(cf. pages 19 à 29 pour plus de précisions)*. Toutefois, une vision transversale permet de faire ressortir quelques points majeurs dans le travail réalisé.

A votre chantier !

A l'instar du cahier technique sorti en fin d'année 2013, la vision du chantier est en train d'évoluer. L'expérience vécue avec des bénévoles sur la commune de Jeansagnière, dans la Loire, était évocateur du lien social que permet de tisser ce moment convivial. Deux demi-journées ont suffi à fédérer autour du projet habitants, usagers, agriculteurs, voisins... et à mieux faire accepter le CEN parmi les acteurs du territoire.

Deux autres types de chantiers sont développés chaque année : les chantiers écoles, notamment avec les équipes de maisons familiales et rurales équipées, ainsi que les chantiers confiés aux structures d'insertion sociale. Ils permettent de concilier préservation des sites avec d'autres enjeux de société.

© A. Paule - CENRA

Le cheval de fer

Côté matériel, l'acquisition d'un cheval de fer rend plus efficace le travail en régie et valorise mieux la matière issue des travaux. Elément de débusquage chenillé, il est surtout adapté aux sols à faible portance et a été équipé d'un broyeur autonome et d'un treuil.

L'adaptation de certains outils aux besoins liés aux espaces naturels favorise une véritable collaboration avec les entreprises fournisseurs. Ainsi, en lien avec *le CEN Isère*, plusieurs échanges ont été menés avec le revendeur du matériel Rapid afin d'améliorer certains défauts sur le porte-outil polyvalent utilisé depuis deux ans. Son usage a été ajusté et le personnel s'est formé pour un meilleur entretien de ce matériel perfectionné. L'excès de chaleur en zones humides éprouve de manière considérable la mécanique ; un système de sur-refroidissement a été ajouté pour repousser les limites d'utilisation d'un tel matériel devenu indispensable.

© R. Lamberet - CENRA

Des balles rondes réutilisées

L'usage de ce type d'outils favorise la valorisation de la matière récoltée. Les balles rondes de petit format qui sont produites sont maniables et intègrent facilement de nouveaux débouchés. Ainsi, le cru de l'année a servi notamment au paillage de vigne dans le Beaujolais et dans des jardins partagés.

Valbonne : un projet revu

La fin des deux contrats Natura 2000 et biodiversité sur ce camp militaire nécessitait de structurer le projet différemment durant l'année 2013. Un nouveau scénario a été validé en comité de pilotage et auprès des instances militaires : un pâturage d'une trentaine d'ânes remplace le troupeau de mouton sur le périmètre de tir alors qu'un éleveur professionnel

© B. Martin - CENRA

du Bugey, *Thierry Michallat*, installe en période hivernale 120 vaches dans les secteurs en dehors du périmètre de sécurité lié au tir. Fauche et brûlage dirigé se poursuivent sur certaines parcelles de manière expérimentale.

Quelques chantiers notables

En matière d'usage de la traction animale, après un chantier exceptionnel dans les monts du Lyonnais, piloté par *Dominique Guignand*, les chevaux ont été sollicités de nouveau, cette fois sur les versants du Pilat dans le bassin de la Semène, en prairies paratourbeuses. Ce sont les pins sylvestres présents sur les chaos rocheux qui ont été évacués.

Une grosse opération de génie végétal a été réalisée sur l'île de la Motte, sur la Saône, pour lutter contre l'érosion due au batillage, maintenir les berges et limiter les accostages intempestifs. *La maison familiale et rurale de la petite Gonthière* a bien maîtrisé ce chantier malgré l'accès difficile pour l'apport du matériel et le besoin de travailler essentiellement dans l'eau. 200 mètres de fascines de saules protège maintenant l'île et ses colonies de hérons et d'aigrettes.

Notons également la restauration de rases anciennes dans les monts du Forez (*cf. pages Loire*).

© B. Martin- CENRA

Sur les dunes des Charmes

A Sermoyer, l'utilisation d'engins de nettoyage de plage a été testée pour la première fois. 2 800 m² ont ainsi été passés au peigne fin par *Grolenne plage environnement.* **Dotées d'une herse, ces machines permettent de retirer les mousses et lichens, puis de les récupérer grâce à une sorte de tamis.**

Une expérimentation à affiner car la technique segmente les mousses et lichens et quelques fragments de matière organique sont ensuite redéposés sur le sol à l'exportation.

Rappelons que l'enjeu de ces dunes fossiles d'origine éolienne est avant tout lié aux espèces pionnières qu'elles recèlent.

Le programme RhoMéO

Les zones humides bénéficient de diverses mesures de protection réglementaire et font l'objet d'ambitieux programmes de restauration. Mais qu'en est-il de l'évolution de l'état des zones humides ? Comment savoir si une zone humide est en bonne santé ou si son état se dégrade ? Il s'agissait là d'un véritable défi technique et méthodologique que les partenaires du programme RhoMéO (2009-2013) ont relevé.

Un projet d'une ampleur sans précédent

Initié en 2009, le programme RhoMéO a regroupé plus de 30 structures, parmi lesquelles *huit conservatoires d'espaces naturels, quatre conservatoires botaniques, deux réserves naturelles nationales, le Muséum national d'histoire naturelle et plusieurs universités…* L'objectif ? Mobiliser les connaissances actuelles pour les traduire en indicateurs opérationnels de suivi de l'état de conservation des zones humides. Au total, près de 120 personnes se sont mobilisées, pour concevoir et tester différents indicateurs sur un panel de 200 zones humides du bassin Rhône-Méditerranée : plus de 70 000 données d'observation ont ainsi été recueillies et analysées.

Cet ambitieux programme était coordonné à l'échelle de la région et du bassin par le CEN, qui jouait également le rôle d'animateur de la gestion des données et de la production des indicateurs. Il bénéficiait du soutien financier de *l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse* et, en Rhône-Alpes, du *FEDER* et de *la DREAL*.

Les zones humides ont désormais leur boîte à outils

Aboutissement de ce travail, la boîte à outils de suivi des zones humides du bassin Rhône Méditerranée s'adresse aux acteurs et gestionnaires qui veulent mettre en place des suivis de l'état de conservation des zones humides et des pressions exercées sur ces milieux. Elle regroupe treize indicateurs opérationnels pour effectuer des suivis des fonctions (hydrologiques, biogéochimiques, biologiques) des zones humides et des pressions exercées sur ces milieux.

Pour chaque indicateur, elle propose une description précise des protocoles à mettre en œuvre, avec une estimation du coût et du niveau de compétences nécessaires à leur bon usage. Elle offre également des clés pour analyser et interpréter les données recueillies. Il s'agit donc d'un outil pragmatique, utilisable par diverses structures et personnes en fonction de leurs compétences et autorisant une analyse de l'évolution des zones humides à différentes échelles (réseau de sites, bassin versant, département, région, bassin Rhône-Méditerranée).

Boîte à outils téléchargeable en ligne : www.rhomeo-bao.fr

© A. Wolff - CENRA

Des perspectives prometteuses

Organisé le 24 septembre 2013 à Lyon, le séminaire de restitution du programme a réuni plus de 220 participants issus de différents horizons, ce qui témoigne de l'intérêt suscité par le programme. A terme, la boîte à outils a vocation à être utilisée par l'ensemble des gestionnaires de zones humides du bassin. Un accompagnement (formations, journées techniques…) sera donc proposé en 2014 pour favoriser localement la diffusion et l'appropriation de ces outils. Mais les indicateurs RhoMéO pourraient également trouver d'autres prolongements, sur d'autres territoires ou en répondant à d'autres objectifs tels que l'évaluation de la gestion. Un programme Life pourrait ainsi être déposé courant 2014, pour étudier la transposabilité des indicateurs RhoMéO à d'autres bassins et envisager leur articulation avec les protocoles de suivi Natura 2000. Dès à présent, *l'Agence de l'eau Seine-Normandie* a engagé une étude de préfiguration pour adapter les indicateurs à son contexte. Affaire à suivre !

© F. Didier - CENRA

Des avancées scientifiques

Leur professionnalisme pousse les conservatoires à s'appuyer sur des bases scientifiques et à évaluer la cohérence et l'efficacité de leur action. Un conseil scientifique accompagne ce processus. Aujourd'hui, le CEN se préoccupe avant tout de la manière de faire vivre efficacement cette relation avec le monde de la recherche et de mettre en place un fonctionnement dans lequel chacun trouve son intérêt.
Les exemples récemment engagés en témoignent : la méthodologie construite pour les études compte tout autant que leurs résultats, surtout si celle-ci est transférable à d'autres cas.
Ainsi, dans de telles collaborations, le personnel du CEN se forme et acquiert de l'autonomie, tout en offrant aux scientifiques de véritables sujets de recherche, des sites où travailler.

Les lacs glaciaires du Bugey

C'est quasiment l'histoire d'une rencontre, d'un intérêt commun pour étudier les dysfonctionnements trophiques de ces petits lacs avec *l'Université Claude Bernard Lyon 1*. Le développement de cyanobactéries dans le lac de Chavoley a été à l'origine de ces questionnements, y compris pour les riverains. La présentation de ce cas au conseil scientifique a débouché sur l'implication de *Dominique Vallod* sur plusieurs de ces lacs peu profonds sur lesquels la littérature était bien maigre.

© F. Didier- CENRA

Une double étude a été réalisée en 2013 sur la tourbière des Renons pour analyser les pollens et les végétaux présents dans la tourbe. C'est une première ! L'étude conjointe et le croisement de ces deux types de données permettent de mieux comprendre les interactions entre l'évolution des végétaux sur la tourbière et l'histoire de l'occupation humaine au niveau du bassin versant.

L'usage de la télédétection

En Ardèche, cette technique a été mise à profit pour l'inventaire des pelouses sèches. L'idée était de tester une méthode qui permette d'élaborer de manière fiable un pré-inventaire des pelouses sèches. Le principe est complexe. Il nécessite de travailler sur les pixels de l'image, de les regrouper par classes avant d'éliminer ce qui ne correspond pas à des pelouses et de lisser les contours. Résultat au-dessus des espérance : 80% des pelouses ont été cartographiées avec une fiabilité de 90%.

A l'origine de productions innovantes

De l'usage d'un nouveau protocole, d'un travail à partir d'ADN environnemental jusqu'à la validation de certains choix faits par le CEN, le conseil scientifique s'investit pour faire avancer le travail de terrain. En témoigne, sur 2013, la réflexion apportée par le groupe *sciences humaines et sociales* à l'origine d'une journée d'échange sur les patrimoines en septembre.

L'amélioration de l'outil

Dans une logique où l'évaluation devient de plus en plus centrale, les bases du système d'information sont reposées, en lien avec l'engagement du nouveau plan d'action quinquennal. De nouveaux procédés de recueil de données sur le terrain ont été mis en œuvre, dans le cadre des mesures agri-environnementales et testés sur des suivis écologiques. Les données sont entrées sur tablettes, directement sur le terrain, un gain de temps et de qualité de l'information qui ne transite plus sur des papiers susceptibles d'être égarés. En parallèle, l'évolution progressive de la ressource informatique vers le monde des logiciels libres a été accélérée.

Le conseil scienfique aujourd'hui :

- *45 membres impliqués, président : Claude Miaud ;*
- *trois groupes de travail spécifiques : sciences humaines et sociales, analyse de données et variables abiotiques ;*
- *deux réunions plénières par an ;*
- *plusieurs sujets traités avec la question centrale : "Comment la recherche peut-elle apporter des éléments de réponses aux problématiques d'un gestionnaire ?"*
- *une adresse à consulter : http://www.cs.cenrhonealpes.org/*

© P. Correia

Une réflexion poussée sur l'impact du pâturage

Les inquiétudes d'ornithologues ont poussé le CEN, appuyé par la LPO Rhône-Alpes, à analyser de manière plus précise l'impact du pâturage sur l'avifaune nidificatrice. Si le rôle des brouteurs sur la végétation est reconnu, l'existence d'une perturbation vis-à-vis des oiseaux est moins évidente. Une réflexion s'est engagée sur 2013 avec un sous-groupe du conseil scientifique et la LPO, un premier débat d'idée puis l'application d'un protocole proposé par Joël Broyer de l'ONCFS. Celui-ci permet de tester la faisabilité de la méthode de suivi et de déterminer l'état initial ornithologique et entomologique avant l'adaptation de la gestion pastorale. L'expérience s'avère concluante et favorise ainsi une gestion adaptative. Le protocole doit bénéficier ensuite à la base aérienne d'Ambérieu-en-Bugey sur des milieux semblables et à la basse vallée de l'Ain.

L'apron du Rhône

Dans le cadre du plan national d'actions en faveur de l'apron du Rhône (2012-2016), plusieurs expérimentations sont engagées pour améliorer les connaissances sur l'espèce et étudier les impacts potentiels des activités humaines. Ces travaux font l'objet de plusieurs collaborations notamment avec des établissements d'enseignement supérieur et de recherche : *IRSTEA*, *CNRS*, *Université d'Aix-Marseille*, *Muséum de Besançon*, etc. Des avancées scientifiques intéressantes sont à signaler, tant en matière de détection et suivi des populations d'apron que de compréhension de leur fonctionnement et dynamique d'évolution.

La reproduction artificielle des aprons maîtrisée

La biologie de l'espèce est de mieux en mieux appréhendée avec, pour résultat, une reproduction artificielle de 6 000 alevins produits en 2013, soit un nombre supérieur à tout ce qui a été produit depuis 2008 ! L'explication se trouve notamment dans la maîtrise du cycle thermique appliqué aux géniteurs, grâce aux nombreuses données fournies par l'observatoire apron. Ces avancées rendent possibles des campagnes de réintroduction conséquentes, avec 6 000 alevins relâchés en 2013 dans la Drôme.

© M. Georget- CENRA

© F. Didier - CENRA

Les aprons réintroduits se reproduisent !

Lors des suivis liés aux réintroductions réalisés par l'Onema, un individu a été identifié qui, après analyse génétique par *l'Université d'Aix-Marseille,* s'est avéré être issu d'une hybridation entre un individu réintroduit et un apron de souche Drôme ou Durance. C'est une information d'importance qui met en évidence la capacité de ces nouveaux aprons à se reproduire !

Détection de l'apron par l'ADN environnemental : des tests prometteurs

Dans un cours d'eau, les poissons laissent pendant un certain temps des traces de leur présence, par leur ADN provenant du mucus, des fèces, des urines… Pour essayer de détecter leur présence, un protocole expérimental a été mis en place par le *laboratoire SPYGEN* en 2012 et 2013, pour procéder à une première série de tests avec des aprons encagés issus de reproduction artificielle. Les tests effectués sur un ruisseau et un cours d'eau de calibre moyen ont permis de tester la faisabilité de la méthode. Ils ont révélé, entre autres, que l'apron se détecte mieux de nuit que de jour et que la détection est meilleure avec des pompages à 50 mètres, sur les cours d'eau de calibre moyen. En 2014, la mise au point de la méthode d'échantillonnage devrait se poursuivre.

Etudes génétiques : de premiers résultats très intéressants

Depuis 2012, des études génétiques des populations d'aprons sont réalisées par le CEN et *l'Université d'Aix-Marseille* en collaboration avec *l'Onema*, afin de mieux comprendre l'impact des ouvrages et le fonctionnement des populations. En Ardèche, les premières analyses révèlent que la différentiation génétique entre les rivières Beaume et Ardèche est très importante. Elle est notamment liée à l'impact des seuils de Ruoms et de Sous-Roche (infranchissables à la montaison). Sur la Loue, les campagnes de prospection ont permis à ce jour de capturer et d'échantillonner 109 individus en vue des analyses génétiques. Les premières analyses – à poursuivre – ne révèlent pas de différentiation génétique en amont et en aval du seuil de Bellerive, sans doute grâce à la présence d'un canal de dérivation permettant, au moins de façon épisodique, le passage de quelques individus.

© F. Didier - CENRA

© M. Georget- CENRA

Les recherches et expérimentations menées dans le cadre du PNA apron visent à améliorer les connaissances et savoir-faire en vue de conserver et d'étendre l'aire de répartition de l'apron sur le bassin du Rhône. Des actions de gestion et de préservation sont dès à présent engagées, comme l'équipement d'ouvrages en passes à poissons adaptées. Le plan inclut également un important volet communication, avec un documentaire sur l'apron en cours de réalisation.

L'appui aux territoires

Depuis 2009, cette vision « territoires » s'est renforcée avec la mission dont se sont dotés les conservatoires d'incitation des acteurs locaux à une prise en compte efficace des zones humides. Le temps consacré à ce travail est devenu considérable, l'appui de *l'Agence de l'eau RMC* se traduit maintenant par la mise en place de véritables postes spécifiques et cette animation portée sur les territoires fait émerger de nouveaux projets de gestion de sites, portés soit par les moyens propres de la collectivité locale, soit par le CEN.

Si l'avancement des projets reste assez hétérogène d'un territoire à l'autre et dépend de nombreux éléments de contexte, les préoccupations électorales de début 2014 n'ont pas facilité la tâche dans diverses contrées. La perception générale met en avant plusieurs caractéristiques pour cette année 2013 :

- une concrétisation plus forte de projets, résultat de divers échanges avec les territoires concernés puis du lancement d'un plan de gestion. Plusieurs cas sont en effet passés d'une phase d'étude à la mise en œuvre d'un plan de gestion. Celle-ci nécessite souvent des compétences techniques plus fortes et renforce parfois le besoin d'assistance ;
- l'émergence de nouveaux sites en gestion pour le CEN, particulièrement dans l'Ain où plusieurs ont été pris en charge en direct par nos équipes ;
- le développement de l'interprétation des patrimoines, volet complémentaire à la gestion, l'envie de valoriser un site étant une clé d'entrée fréquente qui permet une prise en compte durable des espaces concernés ;
- l'animation territoriale a permis de promouvoir d'une manière générale une culture « espaces naturels » et d'asseoir le rôle du CEN, de mieux l'ancrer en tant qu'acteur du territoire ;

© CENRA

- il semble plus facile d'enclencher une vitesse supérieure sur des territoires de projets intercommunaux (contrats de rivière, SCOT, etc.) et, de ce fait, le travail avec ces grands porteurs de projet prend plus d'importance ;
- enfin, il convient de rappeler que faire émerger des projets nécessite du temps ! Tous les bilans sur le sujet l'expriment.

Une première réunion technique dans la Drôme

Pour la première fois en novembre, quarante acteurs techniques de collectivités, d'associations et d'institutions ont échangé sur les expériences vécues dans le cadre de l'animation territoriale sur les zones humides. Les diverses institutions compétentes étaient présentes pour rappeler leur politique publique en matière de zones humides ; l'enjeu étant maintenant de lancer une dynamique départementale autour de cette thématique.

Une idée de la diversité de projets :

- la finalisation d'un plan de gestion pastoral et réflexion pour un plan de gestion sédimentaire sur la basse vallée de l'Ain ;
- la conception d'un plan d'interprétation sur Réauville, dans la Drôme du sud ;
- une étude fonctionnelle des zones humides sur l'intégralité de la commune à Niévroz ;
- le suivi de plusieurs plans de gestion conduits par des bureaux d'études dans la vallée du Rhône ;
- l'élaboration d'une fiche action dans le cadre d'un contrat de rivière sur la Reyssouze ;
- la participation à la réalisation de trois schémas intercommunaux d'aménagement et de gestion dans l'Ardèche ;
- l'accompagnement du projet de PNR sur la Dombes.

Après l'élaboration d'une plaquette sur les zones humides à laisser aux élus, un diaporama pour donner les bases des enjeux liés à ces milieux, des panneaux d'exposition... le dernier né de la série porte un regard sur les personnes qui s'investissent pour faire en sorte que la préservation des zones humides soit une réalité. Qu'ils décident, mettent en œuvre sur le terrain ou sensibilisent à cette cause, vingt-trois portraits sont rapportés dans cet ouvrage comme exemples des multiples et précieuses implications. Un ouvrage de qualité, destiné à servir d'exemple, financé par *l'Agence de l'eau RMC*, *la Région Rhône-Alpes* et *le FEDER* régional.

Disponible dans les CEN de Rhône-Alpes.

L'agri-environnement

Partenaires privilégiés, de nombreux agriculteurs participent localement à la gestion des sites conservatoires, par le maintien ou la mise en place d'une activité agricole adaptée (fauche, pâturage…). Le CEN développe également des partenariats avec le monde agricole, en participant à l'animation de MAEt et à travers différents programmes spécifiques.

Des MAE territorialisées aux MAE climatiques

Une dizaine de territoires font aujourd'hui l'objet de mesures agri-environnementales territorialisées, animées par le CEN aux côtés *des chambres d'agriculture*. Un peu partout, une réflexion s'engage aujourd'hui pour adapter ces mesures aux exigences de la nouvelle PAC. Sur les hautes chaumes du Forez, un programme agri-environnemental et climatique (PAEC) sera ainsi prochainement déposé par la *Communauté d'agglomération Loire-Forez*, avec l'accompagnement du CEN.

Le concours des prairies fleuries : une belle réussite

Pour la deuxième année, le CEN organisait un concours des prairies naturelles fleuries, avec l'appui de la *Société d'économie montagnarde de l'Ain / Chambre d'agriculture*, sur le plateau de Retord. Particularité de cette édition 2013 : l'initiative rejoignait cette année le concours national porté par les parcs naturels régionaux et le lauréat local Nicolas Conty a donc participé à la finale nationale. En 2014, l'aventure se poursuit avec un troisième concours organisé dans l'Ain, cette fois dans le Bugey méridional.

Loire : l'aventure agri-environnementale à la loupe

Etudiante en 2e année de master de sociologie appliquée au développement local (*Université Lumière Lyon 2*) et stagiaire au CEN, Gaëlle Ronsin a étudié les MAEt mises en œuvre dans la Loire, sous le prisme de leur capacité à faire émerger de nouveaux modèles agricoles. Son analyse révèle leur rôle d'injonction au changement : ces MAEt ont contribué au partage de compétences entre *Chambre d'agriculture* et CEN ; elles offrent – avec les suivis – des moments d'échanges privilégiés entre techniciens et agriculteurs. Mais le dispositif pourrait être amélioré. Gaëlle Ronsin suggère par exemple de repenser les outils de contrôle pour en faire de véritables outils de monitoring davantage impliquants pour les agriculteurs.

© CENRA

© CENRA

© C. Rivière

Prairies naturelles du Massif central : des tests grandeur nature

Engagé depuis 2011 dans le programme « milieux ouverts herbacés » (porté par *l'IPAMAC*), le CEN multiplie les expérimentations sur ses sites pilotes. Différentes techniques de restauration et recréation de milieux ont notamment été testées, ainsi que plusieurs pratiques (fauche, pâturage, chaulage, fertilisation…), de façon à analyser le rôle des pratiques sur le bon état de conservation des milieux et proposer des modes d'exploitation innovants. Des expérimentations rendues possibles grâce aux nombreux partenariats développés localement avec le monde agricole : dans le Haut-Forez, l'animation foncière a par exemple permis d'obtenir la maîtrise de près de 350 hectares de terrain. Le programme se poursuit également sur le haut bassin de la Semène (Pilat), avec notamment un partenariat fort avec le lycée agricole de Saint-Genest-Malifaux, et sur le plateau ardéchois (tourbières et prairies de la Verrerie, de Prat Sauvage et du Fond de l'Aigle) où un plan de gestion a été élaboré, en concertation avec les acteurs locaux.

© CENRA

Dans le Val de Saône, pour la première fois, le CEN a fait signer une charte d'engagement Natura 2000 à un agriculteur, Jérôme Froment, sur une surface de 100 hectares de prairies humides. Une charte qui reconnaît la gestion durable de ces milieux et donne droit à certains avantages fiscaux, notamment une exonération de taxe foncière.

Plusieurs grands programmes nous amènent à dépasser les frontières de Rhône-Alpes pour travailler à l'échelle du bassin Rhône Méditerranée dans le cadre du plan Rhône et son volet "animation d'un réseau d'acteurs de la biodiversité autour du fleuve" ou encore sur plusieurs terrains militaires du quart sud-est de la France grâce à une collaboration élargie avec les personnels du ministère de la Défense.
Le CEN contribue également à divers groupes de travail nationaux, en particulier la refonte de la méthodologie des plans de gestion auprès de *l'ATEN*.
A l'échelle rhônalpine, le pôle gestion des milieux naturels est l'élément central d'une mise en réseau d'acteurs avec une plateforme web qui devient effective alors que plusieurs groupes de travail temporaires en constituent des déclinaisons concrètes avec la production de temps d'échanges ou d'éditions.
2013 a été, encore une fois, un bon cru !

Divers moments d'échanges sur l'année

Comme chaque année, le CEN contribue en tant qu'organisateur ou partenaire au déroulement de plusieurs temps d'échanges, techniques, méthodologiques... Trois journées importantes ont marquées l'automne, chacune étant évoquée par ailleurs : deux séminaires de clôture de programme RhoMéO et du réseau des acteurs pour la biodiversité du plan Rhône ainsi qu'une journée sur les patrimoines. Mais, au-delà, l'année est ponctuée d'échanges d'expériences, la participation active d'une dizaine de salariés du CEN dans l'animation d'ateliers lors du séminaire des conservatoires à Beaune en est une illustration. Autres exemples : la participation au forum national des gestionnaires, à des rencontres organisées par *Rivière Rhône-Alpes,* dont l'une sur le foncier.

Deux moments d'échanges atypiques méritent un regard plus détaillé :

- deux personnes de l'équipe ont suivi des échanges animés par l'association parisienne *Comédie* en lien avec *l'AFIP* et *la Fondation de France* sur "le dialogue territorial et la concertation au service de la gestion des territoires" ;
- Une intervention a été réalisée en collaboration avec le bureau d'étude *Tikopia* sur le thème "Accueillir le public dans les espaces naturels" lors d'une journée rencontre organisée par l'entreprise *Pic Bois* spécialisée dans la construction de mobiliers d'information. Cette intervention s'inscrivait en aval de la sortie d'un cahier technique sur le même thème.

Où en est-on sur le pôle gestion des milieux naturels ?

Il prend forme ce deuxième pôle régional, en complément du pôle sur la flore et les habitats ! Ce dernier a été placé entre les mains des deux *conservatoires botaniques nationaux* présents sur Rhône-Alpes et est aujourd'hui en grande partie fonctionnel.

La première phase de développement du pôle gestion se boucle avec un travail intense en 2013 entre plusieurs gestionnaires impliqués et les partenaires institutionnels (*DREAL* et *Région Rhône-Alpes*, *Agence de l'eau RMC*) afin de finaliser la création de la plateforme informatique, premier outil de concrétisation du pôle. L'objectif essentiel est le partage d'informations sur la gestion des milieux naturels avec trois orientations :

- **un espace d'échange de pratiques entre gestionnaires ;**
- **un espace d'échange méthodologique ;**
- **un espace documentaire rassemblant les plans de gestion, documents de sensibilisation et autres éléments précieux pour favoriser la transférabilité des expériences.**

L'inauguration de cette plateforme en 2014 marquera son incrémentation progressive avec les données de terrain afin de bénéficier rapidement de cette vision régionale et permettre de construire des stratégies à cette échelle.

A noter que la toute nouvelle plaquette de présentation du projet est maintenant disponible.

Trois groupes de travail différents pour trois documents de qualité :

- *l'un animé par Romain Lamberet sur les enjeux liés aux chantiers nature, à l'issue d'un travail personnel de sociologie ;*
- *un second qui a rassemblé autour de Jérôme Porteret, du CEN Savoie, plusieurs spécialistes de l'hydrologie des zones humides ;*
- *un troisième conçu dans un groupe large et diversifié, en association avec l'UNICEM Rhône-Alpes, sur les carrières de roches dures.*

Préserver le patrimoine, est-ce tout naturel ?

Tel était le sujet de la journée d'échange organisée en octobre avec l'appui de *l'Union régionale des CPIE* pour une animation plus participative. Première initiative en la matière, cette journée était aussi une première occasion d'engager des relations élargies avec des acteurs du patrimoine mais pas seulement celui qui préoccupe les naturalistes !

La réflexion portait sur la manière de composer avec les différents patrimoines, de mêler nature et culture et de trouver des convergences d'idées et même d'actions avec des opérateurs vis-à-vis desquels les liens sont pour l'instant ténus.

Près de 70 personnes participaient aux échanges, avec un invité de marque : *Patrick Blandin*, professeur émérite au *Muséum national d'histoire naturelle* et président d'honneur du comité français de *l'UICN*. Enfin, cette journée émanait de la réflexion engagée au sein du Conseil scientifique avec, tout particulièrement, le regard d'*André Micoud*, directeur de recherche à l'Université de Saint-Etienne et les interventions de *Philippe Hanus* et *Karine Basset*, historiens respectivement au *CPIE Vercors* et à *l'Université Pierre Mendès-France*.

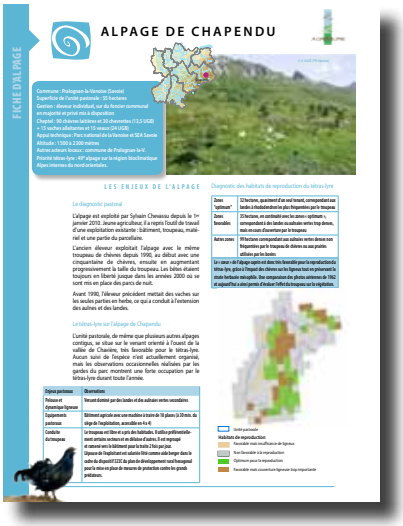

Agrifaune

Le cahier technique "Entre forêt et pelouses, habitat de reproduction du tétras-lyre" se trouve maintenant complété de plusieurs fiches d'alpages, conçues entre personnes du monde de la chasse et de l'agriculture sur les quatre départements des Alpes du Nord. Disponible sur le site Internet du CEN Rhône-Alpes.

© M. Latruberce - Oréade Brèche

Life terrains militaires du quart sud-est de la France

C'est parti ! Officiellement ce projet européen est bien démarré, avec un séminaire de lancement qui a eu lieu en Corse, organisé par le CEN en lien avec son homologue corse et *la Base navale d'Aspretto*. Une occasion d'observer la colonie de goéland d'Audouin sur l'un de ses seuls sites de reproduction en France et surtout de faire le point sur les actions prévues jusqu'en 2016 pour les quatre camps militaires retenus dans ce programme.

L'équipe du projet n'a toutefois pas attendu cette manifestation pour engager le travail : un site web dédié à ce programme a été mis en route et attend votre visite (*http://www.life-terrainsmilitaires.fr*) ; plusieurs kakémonos sont maintenant disponibles et situent le projet, les enjeux des quatre sites et les partenaires ; des panneaux d'entrées ont été mis en place sur les sites. Les contacts avec la presse sont riches, pas moins de douze articles ont été produits durant l'année. Un concours photo a également été lancé sur cette approche croisée entre le patrimoine naturel et l'activité militaire.

Les manœuvres de terrains

En parallèle, les quatre sites du projet ont engagé leurs premières actions :

- En Corse, une grille ainsi qu'une signalétique adaptée ont été installées afin de protéger le site de reproduction du goéland d'Audouin.
- Sur les trois autres sites (Mont-Caume, Garrigues et Chambaran), les études et inventaires ont été réalisés afin que les travaux puissent commencer dès 2014.

Les difficultés de concilier un tel travail avec les contraintes liées à l'activité militaire ont dû être résolues.

Sur le camp de Chambaran, en Isère, le seul site rhônalpin du programme, l'identification des enjeux a mis en évidence la présence de 23 des 30 espèces de chauves-souris présentes en Rhône-Alpes, ce qui est assez exceptionnel. La littorelle des étangs, la pilulaire et la leucorrhine à large queue font également partie des raretés observées.

Des formations pour mieux se comprendre

Une des premières initiatives prises en 2013 a été de préparer aux risques pyrotechniques les gestionnaires intervenants sur les sites militaires et, en parallèle, de former le personnel militaire à l'intérêt de la préservation de la biodiversité, d'une part, à l'échelle des quatre sites d'intervention, d'autre part, à l'échelle des intervenants du ministère de la défense, à Bourges, pour le personnel chargé de l'environnement.

Un premier retour très positif

En juin avait lieu le premier audit de *l'Union européenne* sur le projet. La grande qualité du travail a été appréciée. L'engagement exceptionnel du ministère de la Défense dans ce projet a été particulièrement remarqué.

Le plan Rhône

Une première page se tourne après quatre années de travail sur le volet "qualité des eaux, ressources et biodiversité" du plan Rhône. Les partenaires du ce programme envisagent maintenant avec le CEN les suites à donner à cette première étape dont un bilan a été fait lors des quatrièmes rencontres des acteurs de la biodiversité.
Quatre années à effectuer un travail de fond pour identifier les sites orphelins, pour inciter les collectivités locales à prendre en compte les espaces naturels dans leur projets de territoires et surtout mettre du lien entre ces divers acteurs, des élus locaux aux gestionnaires de sites prestigieux sans oublier les institutions. Un travail de longue haleine !

2007-2013
RHÔNE
Donnons un avenir à notre fleuve

Des outils pour un réseau

Se connaître à l'échelle d'un fleuve n'est pas une mince affaire ! Un annuaire des gestionnaires liés au cours d'eau a été mis en œuvre, actualisé en 2013, pour un meilleur partage de savoir-faire et d'informations.

Pour aller plus loin, un état des lieux des ressources et des connaissances sur la biodiversité liée au fleuve a été engagé, recensant les plans de gestion, DOCOB, études, travaux... qui puissent aider les autres opérateurs.

La charte d'adhésion au réseau des acteurs pour la biodiversité du fleuve Rhône a été signée par plusieurs autres collectivités, invitant au partage de l'information et à la sensibilisation.

L'émergence de projets de gestion, un travail à poursuivre

Même chose sur le bord du Rhône qu'ailleurs sur le territoire : certains projets émergent et portent les fruits attendus ; d'autres piétinent, en raison des contraintes électorales ou faute de maturité suffisante du projet.

Les quatrièmes rencontres

C'est le moment-phare de l'année sur le plan Rhône : un travail sur l'engagement local, sur les stratégies mises en œuvre pour prendre en compte la biodiversité, l'identification des freins et des clés de la réussite.

Le CEN assurait l'organisation, comme pour les premières rencontres en 2010, ses homologues de PACA et Languedoc-Roussillon ayant entre-temps pris le relais sur deux thématiques importantes : les forêts alluviales et l'accueil du public.

Les retours concernant ces rencontres étaient positifs, notamment sur le travail en atelier avec des méthodes plus participatives qui ont permis l'expression de chacun. De bons échanges ont eu lieu également sur les éléments de bilan. Et les participants ont pu exprimer leurs attentes pour le réseau dans la perspective d'un plan Rhône II, en cours d'élaboration par les partenaires durant 2014 : échanges entre territoires, élargissement du réseau à d'autres secteurs d'activités... Les idées sont maintenant à structurer.

Un dernier clin d'œil aux élus du *territoire du Vieux Rhône de Montélimar*, qui ont accueilli les participants la première journée en montrant une parfaite intégration de la biodiversité dans un programme de valorisation et de réappropriation de ressources locales. Merci et bonne continuité à ce projet !

© F. Didier - CENRA

Un échange technique de terrain

Les espèces exotiques envahissantes n'étaient pas à la fête en juin ! Une vingtaine de participants : collectivités, gestionnaires et divers opérateurs techniques ont échangé sur des problématiques de lutte contre la prolifération de l'érable négundo, du robinier, de la renouée du japon ou encore du myriophylle du Brésil et de la jussie.

Plusieurs sites ont été visités (l'île de la Roussette, le plan d'eau du Mérol et la roselière de Printegarde) et trois intervenants ont exposé les actions réalisées : *la CNR* (direction de Valence), *les amis de l'Île de la Platière, la Commune du Pouzin*.

Il ressort de cette confrontation d'idées que l'efficacité de la lutte dépend de la bonne connaissance de l'écologie des espèces et de leur évolution spatiale et temporelle ; il faut être clair sur les objectifs à atteindre en restant cohérent : éviter la prolifération en étant actif sur les fronts d'avancement de l'espèce peut être un effort suffisant. Enfin, ce type d'actions s'inscrit dans le temps, sans recette toute faite !

© F. Didier - CENRA

La communication

Si la présence du Président de Région dans le Val Gelon pour la signature de l'agrément des conservatoires a monopolisé une partie de l'attention durant l'année, les événements ont été nombreux, tant en valorisation de productions récentes ou de partenariats reconduits qu'en moments d'échanges plus techniques visant un public de professionnels. Une réflexion s'est engagée en fin d'année pour disposer en 2014 d'une nouvelle stratégie de communication.

Le tableau de bord des CEN en Rhône-Alpes reprend depuis l'été 2013 les chiffres et éléments clés de l'activité conservatoire.

© F. Didier - CENRA

Du nouveau sur la toile

Alors que se lançait une réflexion pour réorganiser le site web du CEN, disponible dans sa nouvelle version courant 2014, les sites spécifiques au plan national d'action concernant l'apron du Rhône et au projet Life terrains militaires étaient construits et mis en ligne.

Un été sur l'herbe

Entre juillet et août trois événements se sont succédés avec, chaque fois, des invités de prestige et des enjeux forts.

- Le 12 juillet, la roche était mise à l'honneur à travers l'inauguration du sentier pédagogique du Montclaret par *le Vice-président du Conseil général de la Loire*.
- Le 22 août, changement de décor pour passer au marais du Pontet, dans le Val Gelon, et signer le nouvel agrément des quatre conservatoires en présence de *Jean-Jack Queyranne, Président de la Région Rhône-Alpes,* et d'*Eric Jalon, Préfet de Savoie*. Un moment agréable construit avec *la Communauté de commune du Val Gelon*.
- Le 27 août, retour sur terrain sec, sur les pelouses de *la base aérienne d'Ambérieu-en-Bugey* pour inaugurer le partenariat avec les instances militaires et avec un éleveur local pour le pastoralisme.

Une image déclinée

Depuis l'adoption d'un nouveau logo pour le CEN en 2012, calé sur l'identité nationale du réseau, les dernières déclinaisons graphiques sont devenues fonctionnelles.

De nouvelles productions

Les espaces naturels de la Loire étaient à l'honneur avec, d'une part, une préparation de la future exposition sur les espaces naturels de ce département, élaborée en lien étroit avec *le Conseil général de la Loire*, *la DDT* et *la Région Rhône-Alpes*, d'autres part, avec la sortie du guide « ***Les gorges de la Loire, de Saint-Etienne au Forez*** ». Dans l'Ain, une fin de journée festive au musée *Escale haut-Rhône* a mis en valeur le guide du patrimoine naturel du Haut-Rhône sorti fin 2012.

Plusieurs plaquettes thématiques, plans de gestion synthétiques destinés aux comités de pilotage ainsi que plusieurs panneaux d'information ont été élaborés et diffusés durant l'année.

Une présence en formation

Comme chaque année, une vingtaine d'interventions dans des cycles de formation scolaires ont permis d'apporter un savoir-faire de terrain qui est généralement bien apprécié par les formateurs. Parmi les principaux intéressés : les lycées agricoles avec lesquels deux conventions cadres viennent d'être signées (I*SETA de Poisy et LEGTA de la Côte-Saint-André*), les maisons familiales et rurales et, dans une moindre mesure, les filières universitaires. Les thématiques sont concrètent et concernent notre cœur de métier : la mise en œuvre de travaux de gestion, le suivi ou l'élaboration d'un plan de gestion... Enfin, l'échange de bons procédés est privilégié, avec un temps de formation sur le terrain contre une aide en chantier.

© A. Wolff - CENRA

La géologie n'a plus de secret !

Depuis le printemps, c'est même un jeu d'enfant sur les pitons basaltiques du Forez. Un sentier pédagogique à Saint-Georges Haute-Ville permet de parcourir 35 millions d'années et d'apprendre, en surplombant la carrière Thomas Granulats, comment s'effectue l'exploitation du basalte et pourquoi des plantes de pelouses peuvent vivre sur ce substrat.

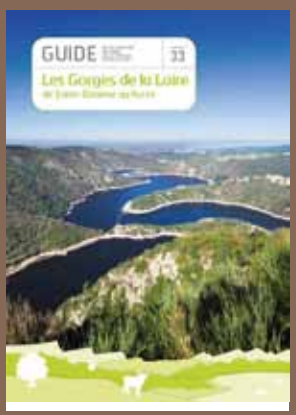

© F. Biamino - CEN Savoie

L'équipe du Conservatoire

L'équipe du Conservatoire poursuit sa progression, au regard des nouveaux dossiers à traiter et des programmes pluriannuels engagés récemment, avec le souci de pérenniser au mieux les postes ouverts. Elle est passée à 41,77 équivalents temps plein sur l'année 2013 avec un changement notoire dans le renforcement de l'équipe de direction et l'implication de deux services civiques, en plus des 18 stagiaires qui confirment la participation toujours forte du CEN à la formation de futurs professionnels.

Les principaux mouvements de l'année concernent la direction avec l'arrivée d'**Alain Dindeleux** en tant que directeur des programmes et en charge de la gestion du personnel, aux côtés d'Hervé Coquillart et de Béatrice Dhennin.

La filière administrative a connu le premier départ en retraite depuis les débuts du Conservatoire : **Aline Cocco** a pris un repos bien mérité après ces années passées au secrétariat de l'association. **Axelle Carrion** a effectué un remplacement de congé maternité et un premier poste de secrétaire à mi-temps a été créé au sein de l'équipe de l'Ain avec la venue d'**Aurore Curton.**

Sur ce même département, un renfort temporaire a permis de travailler sur des missions liées au pastoralisme avec le retour de **Sylvain Morel** et de renforcer l'équipe de chargés d'études avec **Lydie Renard**.

Sur le département du Rhône, un complément de travail sur l'inventaire des zones humides a été proposé à **Justine François** après un premier CDD.

Autre filière étoffée durant l'année, le pôle Systèmes d'information bénéficie depuis 2013 d'une nouvelle personne : **Guillaume Coste**.

Edwige Prompt a quitté la filière communication pour rejoindre le Conseil général de l'Ardèche, remplacée par **Nathalie Fabre** depuis septembre, alors qu'une embauche temporaire de **Nathanaël Picq** palliait à une absence sur plusieurs mois et qu'un CDD a été proposé à **Michel Delamette** pour rédiger un cahier technique à vocation géologique.

Enfin, notons le départ de **Mathieu Erny**, berger sur le camp de la Valbonne pour rejoindre des alpages de plus hautes altitudes et l'appui temporaire de **Bernard Falcand** sur ce site militaire.

Stagiaires en 2013 et thèmes de travail

Thomas ANDRIEU
Analyse de l'impact de la fréquentation du camp militaire de Chambaran sur les milieux et espèces d'intérêt communautaire (projet Life défense nature 2mil)

Lilian BERARD
Inventaire et cartographie des milieux ouverts du sud de l'Ardèche : élaboration d'une méthodologie à l'aide de la télédétection

Gustave COSTE
Inventaire des pelouses sèches du département du Rhône

Daphné DUMAZEL
Recherche des expériences positives d'intégration de la biodiversité dans les exploitations agricoles

Clément GARINEAUD
Evaluation des activités socio-économiques sur les populations de chauves-souris présentes autour de la montagne de la Serre, en Ardèche

Mélanie HUGON
Participation à la réalisation de l'inventaire des pelouses sèches du département de l'Ain

Camille LE BIHAN
Synthèse des suivis de végétation existants sur les Hautes-Chaumes du Forez

Marion LESTANG
Participation à la réalisation de l'inventaire des pelouses sèches du département de l'Ain

Mathias LEVESQUE
Découverte de la structure et du métier de chargé d'études

Maxime LOOS
Participation à la réalisation de l'inventaire des pelouses sèches du département de l'Ain

Sophie LOUIS
Etat des lieux des connaissances et propositions de mise en œuvre de protocoles de suivi afin d'améliorer les connaissances sur l'apron

Stéphanie MERMET
Suivi de la forêt alluviale des îles de Crépieux-Charmy, dans le Rhône

Sophie PILLAUD
Contribution à la mise en place d'un programme de préservation de pelouses sèches et étude des cortèges lépidoptériques de la Costière rhodanienne du nord de l'Ardèche

Cécile PADEY
Amélioration des connaissances sur le fonctionnement hydrologique d'un réseau de 26 zones humides du Beaujolais

Gaëlle RONSIN
Rencontres avec les acteurs du dispositif MAET, analyse sociologique

Pierre Payan
Stage au sein de l'équipe travaux

Nicolas PRIETO
Stage au sein de l'équipe travaux

Maud HAUDUROY
Stage au sein de l'équipe travaux

Les services civiques

Julie MONTAZ
Suivis sur le camp de la Valbonne, priorisation des zones humides de l'Ain et appuis naturalistes divers

Morgan REY
Contribution à l'inventaire des pelouses sèches de l'Ain

L'équipe présente en début d'année 2014 à Vourles

Audrey Alotto
Employée administrative

Cécile Barbier
Chargée d'études
Rhône

Sébastien Barthel
Chargé de projets
agri-environnement

Fabien Billaud
Responsable
projets Loire

Ludovic Bouquier
Chargé d'études
Loire

Chrystelle Caton
Chargée d'études
Rhône

Rémi Clément
Chargé de secteur
SIG réseau
et chargé de projet

Hervé Coquillart
Directeur

Guillaume Costes
Chargé de SIG
réseau

Delphine Danancher
Responsable
scientifique

Francis De Brou
Responsable projets
Rhône

Rachida Desmazières
Secrétaire polyvalente

Béatrice Dhennin
Directeur
administratif
et financier

Alain Dindeleux
Directeur des
programmes

Frédéric Didier
Chargé de
communication

Nathalie Fabre
Chargée de
communication

Pascal Faverot
Responsable de secteur
communication et
animation de réseaux

Céline Hervé
Chargée d'études
Rhône

Romain Lamberet
Responsable travaux
et chargé de projet
sciences sociales

Carol'Ann Ninku
Secrétaire
aide-comptable

Perrine Paris-Sidibé
Chargée de projet
Life terrains militaires

Alexandre Paule
Chargé de travaux

Laurent Poulin
Chargé de SIG
réseau

Cécile Racapé
Chargée de projet
animation du
pôle gestion

Isabelle Tezenas du Montcel
Secrétaire
aide-comptable

Anne Wolff
Chargée d'études
Loire

Arrivés en 2014 :

Laura Réa
Assistante
administrative

Daphné Dumazel
Chargée d'études
Rhône

Guillaume Chorgon
Chargé d'études
Loire

Dans l'Ain, à Charnoz

Emmanuel Amor
Chargé de projets

Aurore Curton
Secrétaire
polyvalente

Sylvie Duret
Chargée d'études

Benjamin Dutreige
Chargé de travaux

Elisabeth Favre
Chargée de projets

Antony Garcia
Chargé d'études

Géraldine Garnier
Chargée de projets

Nicolas Gorius-Ferrand
Chargé de projets

Nicolas Greff
Responsable
d'antenne

Benoit Martin
Chargé d'études et
technicien pastoral

Lydie Renard
Chargée d'études

Corine Trentin
Chargée d'études

Arrivés en 2014 :

Kristell Clary
Chargée d'études

Thibault Richard
Chargé de travaux

En Ardèche, à Vogüé

Emilie Dupuy
Chargée d'études

Marianne Georget
Animatrice PNA Apron

Laurence Jullian
Responsable projets

Benoît Pascault
Chargé de projets

Virginie Pierron
Chargée d'études

Vincent Raymond
Chargé de projets

Arrivée en 2014 :

Tiphaine Fermi
Chargée d'études

Les éléments financiers

Pour 2013, le Conseil d'administration a arrêté les comptes sur un exercice déficitaire de -204 596 €. L'examen des comptes montre que **les subventions d'exploitation** ont baissé par rapport à 2012 avec une différence de près de 500 000 €. Deux raisons majeures peuvent être évoquées : le changement de règles d'attribution de subventions par l'Agence de l'eau RMC qui, malgré une subvention exceptionnelle partielle, contribue à limiter certaines aides financières sur cette année de transition, la fin en 2012 de deux gros programmes FEDER pluriannuels. Enfin, la masse salariale a continué à progresser.

A l'inverse, **les subventions d'investissement** ont eu tendance à augmenter. Compte tenu du mode de comptabilisation de la production immobilisée, l'impact positif sera constaté au moment du solde des dossiers, c'est-à-dire deux ou trois ans plus tard.

A noter que **les fonds dédiés** (subventions de fonctionnement accordées mais non encore consommées) ont diminué cette année. Ceci est dû au cumul de plusieurs facteurs dont le principal est l'achèvement en 2013 de gros dossiers des années antérieures.

Question **trésorerie**, celle-ci a continué à se détériorer cette année en raison de retard de règlements ou de l'absence d'acomptes de certains bailleurs. Le résultat financier reste néanmoins tout juste équilibré.

Concernant les bailleurs, la situation relative évolue de manière nette cette année avec une part fortement diminuée pour le FEDER et l'Agence de l'eau alors que les collectivités territoriales (Région et Départements) sont plus présentes dans le financement du Conservatoire.

Pour mémoire, lors d'exercices précédents positifs, plusieurs réserves avaient été dotées. Les principales concernaient :

- **le cofinancement des acquisitions foncières ;**
- **le renforcement de l'équipe de direction et de celle de la filière systèmes d'information**
- **le montage de programmes européens Life ;**
- **l'élaboration d'une nouvelle stratégie de communication.**

Ces actions ont partiellement été réalisées pour un montant de 73 000 € qui apparaissent dans les charges de l'exercice alors que les réserves ont été constatées sur les exercices précédents. Le solde des réserves affectées à ces projets est de 173 000 € au 31 décembre 2013.

Origine des financements pour 2013

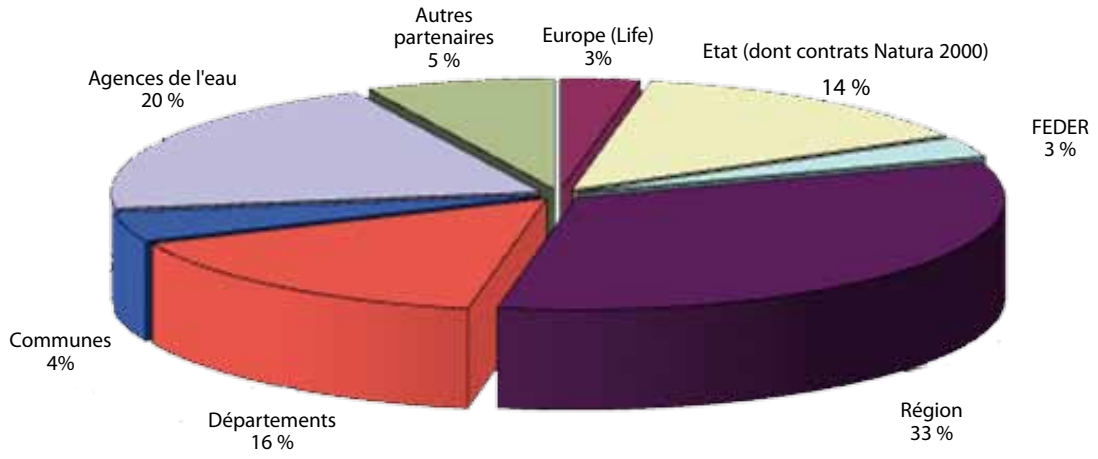

Pour rappel en 2012 *(et 2011)* **:**

Région	29 % *(27%)*
Agences de l'Eau	25% *(24%)*
État (+Europe)	15 % *(20%)*
Départements	12% *(12%)*
FEDER	10 % *(9%)*
Autres partenaires	5% *(5%)*
Communes	3 % (3%)

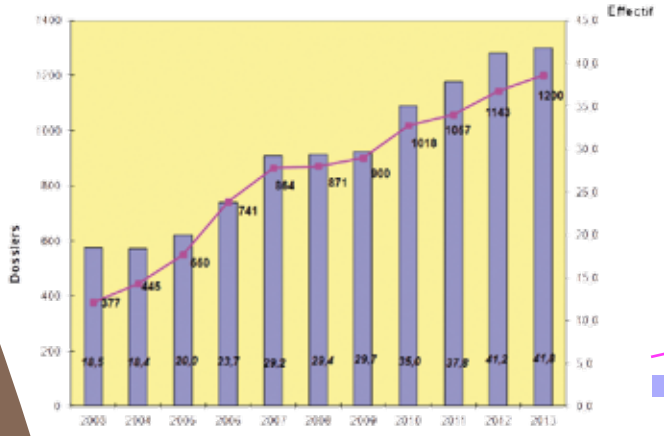

Le graphe ci-contre montre l'évolution du nombre de dossiers de financement et celle du personnel au Conservatoire.

Ain

Département dynamique, l'Ain fait l'objet d'une diversité et d'une profusion de projets. La gestion conservatoire occupe à elle seule une part importante des plans de charge de l'équipe, d'autant qu'elle progresse encore cette année avec 11 nouveaux sites gérés. L'accompagnement des collectivités locales, en particulier en zones humides, n'est pas en reste et de très nombreux partenariats ont été développés. Parmi les partenaires privilégiés de l'antenne de l'Ain, il faut citer bien sûr *le Conseil général*, qui soutient fortement les actions du CEN et s'implique pour la mise en place de projets innovants, comme la préservation et la valorisation des sites géologiques. Le CEN bénéficie également d'un partenariat fort avec *la SEMA*, avec qui il travaille en faveur de la reconquête pastorale des milieux délaissés par l'activité agricole.

Alertée par l'inscription à l'inventaire des ZNIEFF du marais de l'étang Pacauds (Vecours), *la SAFER* a informé le CEN de la vente du site. Elle n'a pas souhaité faire jouer le droit de préemption mais obtenu à l'amiable une clause spéciale dans l'acte de vente qui prévoit que le nouveau propriétaire signe une convention d'usage avec le Conservatoire pour 15 ans. Une première en Rhône-Alpes et une retombée concrète du partenariat renforcé avec *la SAFER*. Reste à rejoindre le propriétaire sur la berge pour des prospections en commun !

© CENRA

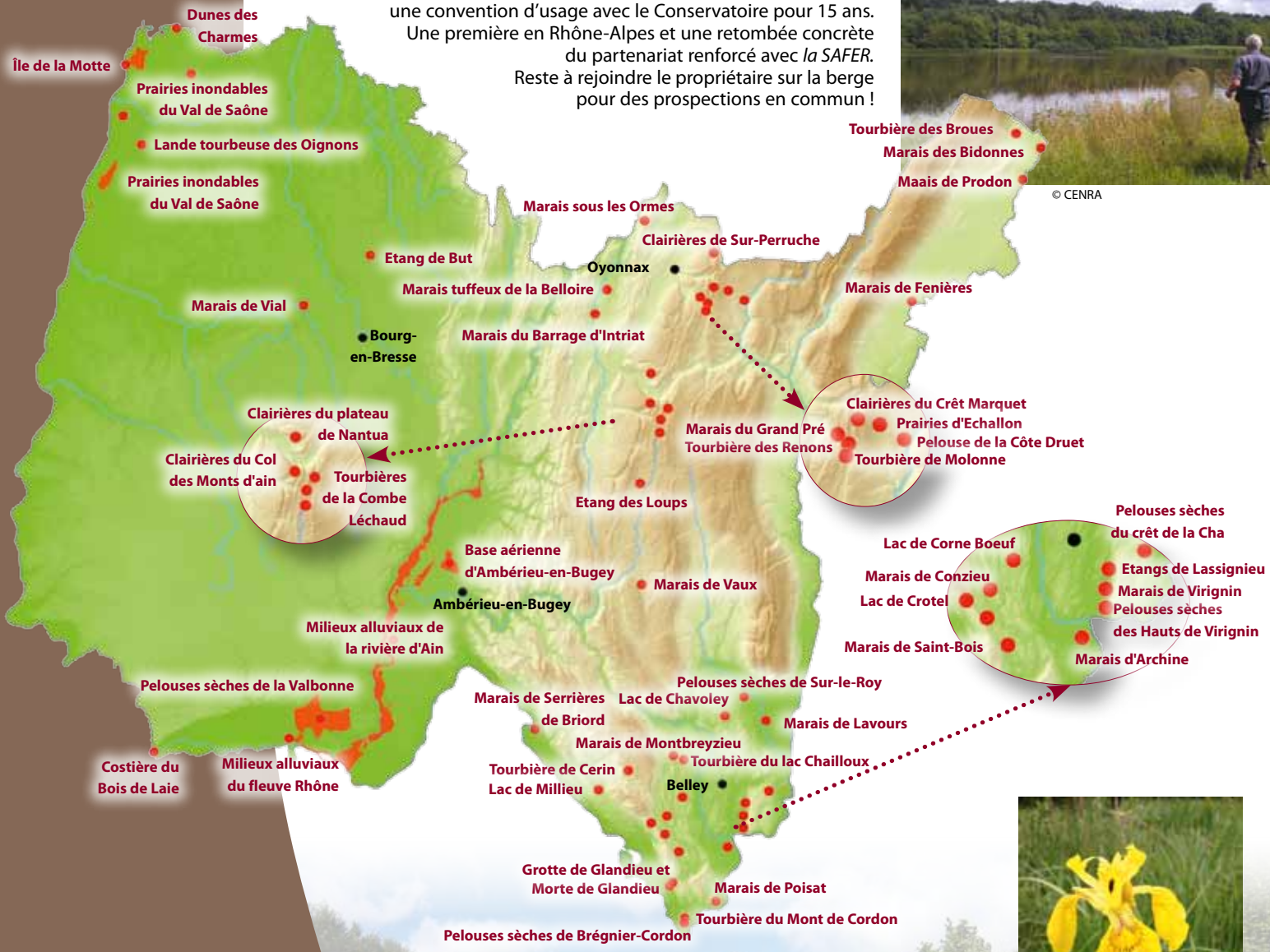

© L. Renard - CENRA

L'ACTIVITÉ DANS L'AIN EN QUELQUES CHIFFRES

- 56 sites en gestion conservatoire, 7 301 hectares concernés ;
- la maîtrise d'usage concerne 3 861 hectares dont :
  - 3 596 hectares bénéficiant d'une convention d'usage ou d'un bail emphytéotique,
  - 265 hectares en propriété Conservatoire.

Aux côtés du CEN Savoie, de l'association Lo Parvi et des autres partenaires impliqués, le CEN Rhône-Alpes participe activement à la mise en œuvre du plan d'action en faveur de la biodiversité du Haut-Rhône. Dans ce cadre, il s'implique directement dans la gestion de cinq nouveaux sites : les pelouses sèches des Hauts de Virignin et du Crêt de la Cha, le marais de Poisat, le lac de Crottel et les étangs de Lassigneu. Le Conservatoire apportera également un appui technique pour la gestion des zones humides du plateau de Fay sur Peyrieu et d'un plan d'eau des bords du Rhône à Culoz.

Maîtrise foncière : opérations réussies

Plusieurs acquisitions foncières ont été réalisées sur la tourbière des Broues, avec des financements de *l'Agence de l'eau RMC* et *le Conseil général de l'Ain*.

Dans le Bas-Bugey, l'animation foncière a été renforcée cette année, notamment sur le marais de Serrières-de-Briord, en diversifiant les angles d'approche : une sortie a été organisée en partenariat avec une association locale, en présence de nombreux propriétaires. Des efforts qui ont porté leurs fruits, avec la signature d'une dizaine de conventions et l'achat de deux parcelles en indivision avec la commune. A Saint-Bois, sur le site Natura 2000 « *milieux remarquables du bas Bugey* », le CEN a obtenu la maîtrise foncière et rédigé des notices de gestion sur trois nouvelles zones humides : les marais de la Vuissey, du Nez et du Vivier. La progression du nombre de sites dans l'Ain pourrait se poursuivre dans les années à venir : récemment signé, le contrat biodiversité « *Lacs glaciaires du Bas Bugey* » (2013-2017) prévoit l'extension de la gestion conservatoire à de nouveaux lacs.

Reconquête pastorale : des débuts prometteurs

Dans l'Ain, le travail d'inventaire et de priorisation des pelouses sèches se poursuit. Sur les territoires déjà inventoriés, il se prolonge d'efforts pour remettre en place une activité agricole adaptée, avec l'appui de *la SEMA* et de *la Chambre d'agriculture*. La méthodologie a été adaptée pour rendre la démarche la plus souple possible : animation foncière puis recherche d'un éleveur intéressé et seulement ensuite rédaction de la notice de gestion de manière concertée. Résultats : dès 2013, un éleveur de bovins et d'équins local a pu installer ses poneys sur les Hauts de Virignin.

Cette reconquête pastorale est souvent rendue complexe par le morcellement du foncier, par exemple à Ceyzérieu où les pelouses de Sur le Roy seront prochainement remises en pâturage. A Virieu-le-Grand, la constitution d'une association foncière pastorale est actuellement à l'étude, pour réunir les 334 propriétaires concernés.

© Ch. Gaillard

Affleurement de biohermes à spongiaires, Boyeux-Saint-Jérôme.

De nouveaux sites d'intérêt… géologique !

Suite à l'inventaire du patrimoine géologique remarquable de Rhône-Alpes, le Conseil général a souhaité s'engager dans une initiative sans précédent pour préserver et valoriser le patrimoine géologique de l'Ain. Le Conservatoire s'investit aujourd'hui sur trois sites : l'affleurement rocheux à spongiaires à Boyeux-Saint-Jérôme, celui d'Arbent et les carrières de Cerin. Des réflexions qui devraient se concrétiser dès 2014, avec la poursuite de la faisabilité sur les 22 autres sites.

Zones humides : l'Ain innove !

Dans l'Ain, les zones humides ont été priorisées, en fonction d'une vingtaine de critères. La méthode retenue fait aujourd'hui référence. Elle pourrait être reprise prochainement à l'échelle de Rhône-Alpes, à la demande de *l'Agence de l'eau RMC*.

Par ailleurs, une réflexion est en cours pour mettre en place un plan d'action départemental pour les zones humides, identifiant celles à fort intérêt fonctionnel et/ou biodiversité. Ce plan d'action, qui concernerait tous les acteurs du territoire, se veut le plus opérationnel possible. En 2013, des études de faisabilité ont ainsi été conduites sur la tourbière de l'étang à Prémeyzen et la tourbière du Village d'en Haut à Charix.

© L. Renard - CENRA

Animation territoriale : une multitude de projets accompagnés

L'appui aux communes, intercommunalités et autres acteurs du territoire pour une meilleure prise en compte de la biodiversité fait désormais partie intégrante du quotidien des chargés de projets au Conservatoire. A titre d'exemple, on peut citer quelques cas concrets qui illustrent la diversité des échelles et modalités d'intervention :

- sur le plateau d'Hauteville, le CEN accompagne désormais *le SIABVA,* syndicat de rivière, sur une 6e zone humide : le marais de Jarine à Aranc. Le site fait l'objet d'un ambitieux plan de gestion avec, en projet, le reméandrage de la Jarine et la

© C. Trentin - CENRA

Reconquête pastorale : une MAE départementalisée
Les projets de reconquête pastorale devraient à l'avenir être facilités par la mesure agri-environnementale (MAE) récemment mise en place par le Conseil général et coordonnée par la *SEMA*, avec l'appui du CEN : les éleveurs qui s'engagent à remettre en pâturage des espaces agricoles délaissés pourront désormais bénéficier pendant 5 ans d'un soutien financier de 100 euros par hectare. Cette MAE départementalisée concerne l'ensemble du territoire, elle est ouverte tant aux zones sèches qu'aux zones humides. Dès 2013, 80 hectares ont ainsi pu être reconquis.

Sur le site Natura 2000 « milieux remarquables du Bas-Bugey », six nouvelles exploitations ont signé une MAE pastoralisme en 2013, ce qui porte le nombre d'agriculteurs engagés à 26.

mise en place d'un plan d'interprétation ;

- la commune de Niévroz, en amont du Grand parc de Miribel-Jonage, a été accompagnée pour une étude fonctionnelle sur les zones humides de son territoire ;
- dans le cadre de la révision du CDDRA porté par le *Syndicat mixte du Pays du Bugey*, le Conservatoire participe au groupe de travail pour la gestion de l'espace du PSADER. L'objectif ? Identifier les espaces en déprise agricole et définir une stratégie d'actions, en partenariat avec *la SEMA*.

Corridors écologiques : des collaborations transfrontalières

Le CEN s'est mobilisé aux côtés du *Grand Genève*, de *la Communauté de communes du Pays de Gex* et de nombreux autres acteurs du territoire, pour participer à la définition des axes du contrat corridor qui a été signé début 2014. Le Conservatoire a notamment participé à l'élaboration de plusieurs fiches-actions, notamment celle dédiée aux papillons maculinea, qui prévoit des échanges d'expériences entre *le canton de Vaud* et *le Pays de Gex*.

De nouvelles études hydrologiques

Plusieurs études ont été menées pour approfondir la connaissance du fonctionnement des zones humides, notamment :

- étude hydro-piscicole sur les lacs de Conzieu pour essayer de mieux concilier les usages des lacs par les riverains et l'hydratation de la tourbière ;
- étude de l'hydrologie du marais de Vaux, qui révèle une forte anthropisation et une dynamique d'embroussaillement qui demeure importante ;
- finalisation de l'étude hydrologique sur l'étang des loups, qui tente de mettre en évidence une corrélation entre la végétation et le niveau de la nappe souterraine.

© C. Trentin - CENRA

Des nouvelles des terrains militaires

Depuis 2013, une centaine de Limousines et de Salers prennent désormais leurs quartiers d'automne sur la base. Un exemple de mise en œuvre très rapide de la gestion sur un terrain militaire, grâce à l'excellent accueil et à la forte implication des militaires. Les vaches de Thierry Michallat pâturent désormais également le camp militaire de la Valbonne, où les modalités de gestion et de mise en pâturage ont été révisées en 2013 *(lire pages 6 et 8)*.

Des travaux importants en zones humides

En plus des travaux récurrents de gestion de la végétation, plusieurs chantiers d'ampleur ont été réalisés en 2013, notamment :

- la restauration hydrologique sur la tourbière des Renons, avec neutralisation des deux fossés le long du cours d'eau ;
- la restauration de prairies humides sur le marais des Bidonnes, avec une attention particulière portée à l'hétérogénéité de la lisière ;
- la reconversion de deux boisements en prairies de fauche, dans le Val de Saône (Saint-Bénigne et Manziat), sur une surface totale d'1 hectare ;
- la restauration hydrologique et la mise en pâturage de la tourbière des Oignons, ce qui a généré une dynamique locale forte : à Boz, les élus s'occupent des ânes et participent aux suivis…

© E. Amor - CENRA

© CENRA

De bonnes nouvelles des écrevisses

Plusieurs prospections d'écrevisses à pieds blancs ont été menées en 2013 par *la Fédération départementale des pêcheurs* **et se sont avérées fructueuses. Des populations ont été retrouvées ou découvertes sur plusieurs cours d'eau du Haut-Bugey et du Pays de Gex. En même temps, le Conseil général a lancé un groupe de travail pour l'élaboration d'un plan d'action départemental en faveur de cette espèce.**

Ardèche

L'animation territoriale sur les zones humides menée ces dernières années par le CEN et le travail de veille foncière produit par *la SAFER* font qu'en 2013 sept plans de gestion étaient en cours d'élaboration ou de révision. L'animation foncière a notamment fait émerger trois nouveaux sites de tourbières, permis l'acquisition de plus de 15 hectares de forêt alluviale au lieu-dit Charnève près de Bourg-Saint-Andéol et sur la plaine alluviale de l'Ardèche entre Aubenas et Vogüé. Le programme interrégional portant sur les prairies du Massif central, quant à lui, ouvre sur de nouveaux engagements concernant la gestion de deux tourbières. Enfin, notons la sollicitation de la commune de Loubarès pour travailler sur les zones humides en propriété communale et un important travail sur les pelouses sèches qui apporte des perspectives réconfortantes pour investir ces milieux moins évidents à appréhender.

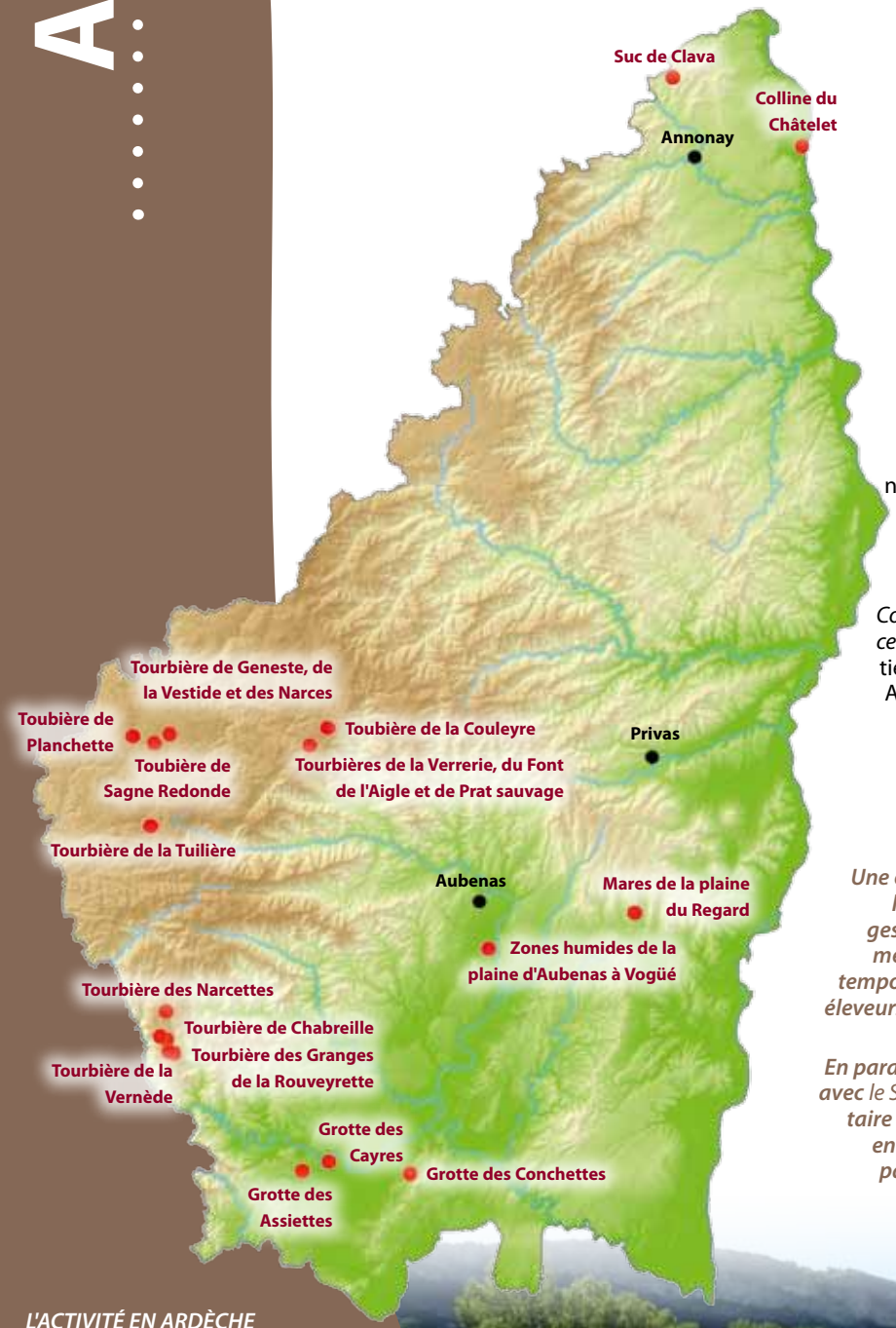

Les zones humides de la plaine alluviale de l'Ardèche entre Aubenas et Vogüé deviennent un site support d'apprentissage pour les écoles environnementales notamment *le lycée agricole Olivier de Serres*.

© CENRA

Aspleniun cuneifolium et *Ranunculus lateriflorus* : ces noms pas des plus usités correspondent aux deux espèces faisant l'objet de plans de conservation, compte tenu de leur rareté, porté par *le Conservatoire botanique du Massif central*. Objectif : assurer le maintien de ces espèces présentes en Ardèche ! Le CEN va maintenant contribuer à la mise en œuvre sur les sites qu'il gère.

© CENRA

Une expertise de** SCOPELA **a été sollicitée sur la plaine du Regard lors de la révision du plan de gestion. Il s'agissait d'affiner la gestion pastorale avec la difficulté de lutter contre l'envahissement par le prunelier sur ces zones de plateau riches en mares temporaires sub-méditerranéennes. La situation nécessite que les éleveurs soient très impliqués pour mettre en œuvre des préconisations techniquement difficiles à gérer.

En parallèle, un travail a été conduit sur Saint-Sauveur-de-Cruzière avec** le Syndicat mixte du bassin de la Cèze**, en direct avec un propriétaire de chevaux. L'objectif était de revoir ses pratiques d'élevage en croisant avec la sensibilité du site. Cette approche s'accompagnait aussi d'une recherche de solutions plus économiques (économie de foin…).

© B. Pascault - CENRA

L'ACTIVITÉ EN ARDÈCHE EN QUELQUES CHIFFRES

- 18 sites en gestion conservatoire, 850 hectares concernés ;
- la maîtrise d'usage concerne 441 hectares dont :
  - 399 hectares bénéficiant d'une convention d'usage ou d'un bail emphytéotique,
  - 42 hectares en propriété Conservatoire.

© B. Pascault - CENRA

Les pelouses du Bas-Vivarais

Au regard d'une réflexion régionale pour établir une stratégie d'intervention sur les pelouses sèches, un travail d'inventaire a été mis en œuvre sur le Bas-Vivarais, en collaboration avec *le CERMOSEM*, antenne de l'université de Grenoble et *le Conservatoire botanique du Massif central*. Cette méthode nouvelle, basée sur la télédétection, a donné de premiers résultats prometteurs pour identifier avec une bonne fiabilité les groupements les plus patrimoniaux. Il semble toutefois que les pelouses très embroussaillées passent entre les mailles du filet avec cet outil. Sur 2014, la réflexion sera croisée au travail du *collectif Sauvons le pastoralisme* qui préoccupe *la Chambre d'agriculture* et *le Syndicat Ardèche méridionale*, porteur du CDDRA.

© CENRA

La Costière rhodanienne passée au peigne fin

C'est cette fois sur l'Ardèche granitique que s'est engagé en 2012 l'inventaire des pelouses sur un territoire de 20 communes, de Limony à Glun. Il s'est finalisé en 2013. Examen de photos aériennes, recueil de données, travail de terrain... 112 pelouses ont été identifiées, avec 1,88 hectare en moyenne seulement, puis hiérarchisées. Gagée de Bohème, orchis punaise et pulsatille rouge sont parmi les plus précieuses plantes observées. 18 sites, soit 91 hectares, sont jugés prioritaires, y compris 4 d'entre eux situés en zone AOC Saint-Joseph. Les perspectives pour 2014 : un travail d'animation foncière afin d'envisager des contractualisations ou acquisitions ainsi que l'intégration d'actions opérationnelles dans le montage d'un contrat "corridor".

Agri-environnement : deuxième campagne

Le contexte est celui d'une réponse faite à un appel d'offre national sur les zones humides, lequel nous a permis de lancer une première campagne de contractualisations et de poursuivre en 2013, en collaboration étroite avec *le parc des Monts d'Ardèche* et *le Syndicat mixte Eyrieux clair*. Autres partenaires fortement impliquées dans ce travail : *la Chambre d'agriculture*, *la FRAPNA* et *le Conservatoire botanique*. 40 exploitations concernées, soit 120 hectares. Même si les objectifs initiaux du projet n'ont pas été atteints, les résultats sont tout de même corrects, avec une belle surface moyenne engagée par exploitation. Ce dispositif a permis aussi une large sensibilisation des exploitants, particulièrement grâce à la distribution du guide des plantes indicatrices des narces et sagnes réalisé par le Conservatoire botanique. Reste là encore à passer le cap d'une année de transition vers les MAE nouvelle formule !

Un coup d'épée dans l'eau pour les rivières du sud

Rassembler et maintenir les énergies nécessaires pour construire un projet européen Life nature n'est pas chose facile. Et quand le couperet tombe, annonçant une non-recevabilité du projet par la Commission européenne, la déception est amère. Les eaux de la Beaume, de la Drobie, du Chassezac et de l'Ardèche devront encore couler sous les ponts pour que le projet soit retravaillé et représenté à la Commission, pour une bonne gestion de la fréquentation au regard de leurs enjeux patrimoniaux.

Auprès des communes pour les zones humides

Trois communautés de communes en territoire du parc ont travaillé sur un schéma intercommunal d'aménagement et de gestion de l'espace. Sans enjeux réglementaires, l'objectif est de faire réfléchir aux perspectives d'un aménagement équilibré du territoire. Le CEN a apporté son expertise pour une bonne prise en compte des espaces naturels et des enjeux agricoles sur ces territoires du *Pays d'Aubenas Vals*, du *Vinobre* et du *Pays de Vernoux*. Sur la Loire amont, le CEN a contribué à la création pour 2014 d'un "contrat territorial", outil proposé par *l'Agence de l'eau Loire Bretagne*, équivalent du contrat de rivière. C'est *le Syndicat intercommunal d'aménagement de la Loire et de ses affluents* qui le porte.

L'acquisition par *la commune de Chalencon* de la parcelle manquante a permis d'engager le travail sur cette zone humide. Le plan de gestion maintenant terminé, sa mise en œuvre sera inscrite dans le contrat de rivière qui démarre en 2014.

Le réseau de tourbières du plateau de Montselgues

Des études préparatoires à la révision du plan de gestion ont été menées : bilans des connaissances oiseaux, libellules, papillons, amphibiens et mammifères. *Le PNR des Monts d'Ardèche,* en partenariat avec *Sylvain Moulherat* de la société *Terroïko* a étudié le comportement de déplacement de l'azuré des mouillères. Les résultats permettent de modéliser maintenant les habitats propices au nourrissage, au stationnement… Autant de données utiles à la définition de la future gestion et à la restauration des continuités écologiques.

Lumière sur les grottes du sud de l'Ardèche

© B. Pascault - CENRA

Après de nombreuses investigations sur le secteur avec *la LPO* **et** *le Comité départemental de spéléologie*, **le lien entre la grotte des Cayres et celle de Ranc Félix, sur Païolive, est maintenant éclairci : les populations de chauves-souris utiliseraient un réseau de cavités selon les besoins, selon les saisons, ce qui expliquerait certaines variations annuelles d'effectifs constatées et un besoin de préservation de cet ensemble de grottes. Des discussions sont en cours avec le propriétaire de la Grotte de Ranc Félix pour limiter le risque de dérangement lié à la proximité de zones de baignades estivales. A noter la découverte remarquable du murin de Capaccini dans cette cavité. Son utilisation comme gîte pour mettre bas reste toutefois à confirmer !**

Drôme

Afin de faire émerger des projets portés par les collectivités sur les zones humides et les pelouses sèches, *le Conseil général* apporte un soutien au CEN sur trois ans dans sa mission d'animation territoriale. Une convention pluriannuelle a été signée, venant en complément de l'appui de *l'Agence de l'eau RMC* et de *la Région Rhône-Alpes*. En parallèle, avait lieu en novembre la première rencontre des acteurs techniques liés à l'animation territoriale et en décembre les quatrièmes rencontres du plan Rhône sur le territoire du Vieux Rhône de Montélimar. De grandes avancées pour renforcer la prise en compte des zones humides sur le département ! L'exemple observé en décembre, entre Drôme et Ardèche, montrait d'ailleurs comment un territoire de projet peut judicieusement intégrer des problématiques environnementales sur des préoccupations de réappropriation du fleuve.

Sur Réauville, les premiers travaux de gestion ont été mis en œuvre avec, en prime, l'étude de mise en valeur d'une ancienne carrière de sable et l'exceptionnel pélobate cultripède, un petit crapaud méditerranéen découvert sur le site par les agents de *l'Office national des forêts*.

© C. Lagorsse - CENRA

Le petit-argus.

© V. Pierron - CENRA

Ça y est ! Les pelouses de Bourbousson, à proximité de Crest, disposent maintenant de leurs équipement pour éviter toute incursion malvenue et de son panneau pédagogique qui renseigne sur l'intérêt naturaliste des lieux.

© V. Raymond - CENRA

L'ACTIVITÉ DANS LA DRÔME EN QUELQUES CHIFFRES

- 6 sites en gestion conservatoire, 276 hectares concernés ;
- la maîtrise d'usage concerne 220 hectares dont :
  - 199 hectares bénéficiant d'une convention d'usage ou d'un bail emphytéotique,
  - 21 hectares en propriété Conservatoire.

© V. Pierron - CENRA

L'appui aux territoires se poursuit

Dans le cadre du plan Rhône, à proximité du fleuve, divers dossiers se concrétisent, passant de la phase de sensibilisation à la réalisation d'un plan de gestion voire à sa mise en œuvre. Le suivi de procédures type SCOT se poursuit également ; la culture « zone humide » se développe progressivement. Sur le site de Pierre-Aiguille, le choix opéré avec *la Communauté de communes du pays de l'Hermitage* et *du Tournonais* a été de ne pas faire appel à un bureau d'étude afin d'élaborer le plan de gestion dans sa globalité. Seul le volet « interprétation » fera l'objet d'une sous-traitance. Un groupe de travail associant élus, propriétaires et usagers et animé par le CEN est actif dans la réflexion sur le devenir du site et l'élaboration du programme d'actions, avec trois réunions faites sur le terrain.

Le Conseil général, la DDT, la DREAL, la Région Rhône-Alpes et *l'Agence de l'eau RMC* ont souhaité organiser une réunion d'échanges techniques autour des zones humides. L'objectif est de favoriser une dynamique partagée à l'échelle départementale et d'envisager des synergies et stratégies entre acteurs du territoire. Parmi les chiffres évoqués, notons que l'inventaire des zones humides de la Drôme a abouti à la délimitation de 19 000 hectares, soit 3,8 % du territoire.

Les Perdigons : du changement dans la continuité

Une étape charnière sur le site des Perdigons, avec un nouvel éleveur pour reprendre le troupeau d'ovins garant de l'entretien de ce site magnifique. Pour accompagner cette évolution, il était nécessaire de faire un point précis sur l'organisation globale du pâturage, associant *la Scop SCOPELA* et *l'Association départementale d'économie montagnarde*. L'expertise sur ce site montre que la pression de pâturage mériterait d'être plus soutenue. *La maison familiale et rurale de Richerenches* (Vaucluse) intervient sur ce site et 2013 était la première année d'application de la convention signée en début d'année avec cette structure de formation. Le site et le type de travaux à effectuer présentent en effet pour eux un intérêt particulier pour un suivi pédagogique durable.

La Tête d'Homme remise au soleil

Autre chantier de débroussaillage mené avec *la MFR de Mondy* sur les pelouses de Tête d'Homme, à Beauregard-Baret. L'enjeu est, depuis 2006, de limiter par bûcheronnage et débroussaillage sélectif la dynamique d'enrésinement du pin sylvestre sur les pelouses à orchidées. Ce site ne constitue pas un cas isolé puisque de nombreuses pelouses sont en voie de fermeture sur la commune. Aussi, le CEN a initié depuis 2012 une réflexion avec les propriétaires et les éleveurs locaux qui pourrait aboutir en 2014 à un élargissement de la surface gérée.

Au cœur des Baronnies provençales

Dans les Baronnies provençales, une étude multicritères avait fait émerger dix sites majeurs entre les deux régions concernées. *Le Conservatoire botanique alpin* était porteur de la démarche avec, à ses côtés, *le Syndicat mixte des Baronnies provençales* et *le CEN PACA*. Le déroulement de l'étude n'a pas été simple ! Des rencontres avec les acteurs locaux ont permis de définir les actions de gestion à mettre en œuvre et de sélectionner les sites sur lesquels il était possible d'avancer. Ainsi, sur la montagne de Banne, le CEN Rhône-Alpes, en partenariat avec *l'ADEM* et *le Syndicat mixte*, va réaliser un diagnostic croisé entre pratiques pastorales et enjeux liés au patrimoine naturel. En parallèle, le Syndicat mixte s'est impliqué sur le rocher de Saint-Julien à Buis-les-Baronnies afin de mieux concilier les activités de pleine nature et la préservation du chou de montagne, une espèce remarquable.

© CENRA

Pas seulement décrire mais interpréter le patrimoine !

Un volet interprétation s'engage sur plusieurs sites, allant plus loin que la simple volonté de mettre en place une information sur la nature. Au regard des contacts vécus lors de l'animation territoriale, il est constaté que ce principe de redonner vie au patrimoine, faire appel à des émotions pour en parler... peut constituer un véritable levier tout aussi important que le plan de gestion.

Plusieurs projets sont en cours : sur le secteur de Pierre-Aiguille et sur la commune de Réauville, sur le site du Bouchet, à Valence, alors qu'émerge un programme d'ampleur sur l'espace naturel sensible de Montrond et, en Ardèche, sur la plaine au sud d'Aubenas.

A la rencontre du berger

© V. Raymond - CENRA

C'était la fête à Montrond !

Un week-end de novembre 2013 accompagné par l'association *Contes et rencontres,* **autour du repas organisé par** *le comité des fêtes de Verclause* **et une balade à la rencontre du berger de l'alpage. Un moment fort dans le partenariat mis en place avec** *la commune*, *l'ADEM*, *le Syndicat mixte des Baronnies provençales* **et** *les éleveurs locaux*. **Ainsi qu'une nouvelle collaboration d'une grande qualité lors du chantier produit par** *l'ESAT de Rosans.* **Celui-ci accueille 64 personnes reconnues travailleurs handicapés et propose des opérations d'entretien d'espaces verts. Pour une fois, l'espace de travail était encore plus vert avec au programme de l'élagage de pins et réouverture d'espaces en voie de fermeture !**

Loire

Nous pourrions dire que le travail dans ce département suit son cours. Mais ce serait sans compter le débit qui s'intensifie chaque année ! La dynamique agri-environnementale représente toujours le flot le plus important avec, cette année, un souci supplémentaire de bilan des précédents outils et d'organisation afin de se préparer aux nouvelles mesures agri-environnementales ; toute rupture étant délicate sur un territoire dont l'équilibre agri-environnementale est fragile. Les zones humides étaient elles aussi au rendez-vous parmi les grands dossiers : suivi de l'inventaire réalisé par *le bureau d'étude Césame* avec un travail d'ajustement et d'analyse des données que le CEN engage maintenant auprès du *Conseil général.* Outre ce réseau de zones humides proche d'être cartographié, une nouvelle approche en réseau de sites émerge dans le sud Forez alors que le travail sur les corridors écologiques engagé l'année précédente avec *Saint-Etienne Métropole* se double d'une implication sur un nouveau contrat déposé par *le PNR du Pilat* pour travailler sur ses marges.

Alors que sur Chenereille, le succès de la première sortie scolaire s'est traduite par une volonté de réitérer cet événement chaque année, *la FRAPNA* continue les animations pédagogiques annuelles sur la réserve de Colleigne : neuf classes de primaire locales soit près de 200 enfants ainsi que des élèves de formations agricoles et d'un centre aéré. Un élément fort de réappropriation de la montagne par les familles !

© Frapna 42

La connaissance des déplacements du cuivré de la bistorte ssp *magdalenae* sur le secteur de Grande-Pierre Bazanne permet maintenant de comprendre comment celui-ci colonise le Haut-Forez de tourbière en tourbière et donne l'espoir d'une progression encore possible alors qu'il est en voie de disparition sur les monts de la Madeleine.

© Creative Nature

L'état des populations du crapaud sonneur à ventre jaune est critique sur le département ; l'intérêt d'un suivi régulier de sa présence sur le pic de Purchon est d'autant plus important, comme celui de la gagée sur ce même site et sur Pierre à Jard.

© K. Bolf

L'agri-environnement dans la Loire c'est trois grand secteurs concernés : les hautes chaumes et la plaine du Forez ainsi que le secteur de *Saint-Etienne métropole* ; c'est au total près de 180 contrats à suivre avec des exploitants et une collaboration toujours productive avec *la Chambre d'agriculture*. Et c'est sans compter les autres opérateurs qui mettent en place de tels mesures sur leur territoire (*PNR du Pilat* et porteurs de contrats de rivière). La Loire est l'un des plus grands utilisateurs de MAE, une bonne dynamique qui comble une compétitivité modeste de son agriculture.

L'ACTIVITÉ DANS LA LOIRE EN QUELQUES CHIFFRES

- 13 sites en gestion conservatoire, 1324 hectares concernés ;
- la maîtrise d'usage concerne 450 hectares dont :
  - 448 hectares bénéficiant d'une convention d'usage ou d'un bail emphytéotique,
  - 2 hectares en propriété Conservatoire.

© S. Barthel - CENRA

Monts, pics, sucs et puys

Ces reliefs de basalte sont une richesse pour le Forez ! Outre l'exploitation économique de la roche sur quelques-uns d'entre eux, la présence de pelouses sur leurs pans enrichit la flore ligérienne de plantes originales. Depuis une première analyse portée en 1999, le CEN poursuit et renforce son travail auprès des communes et des usagers.

Le mont Semiol est pour nous un grand nouveau ! Depuis l'animation foncière menée par *la SAFER,* six propriétaires ont contractualisé avec le CEN pour une surface totale de quasiment 20 hectares, un bon début qui complète les récentes prospections de terrains et les rencontres avec les exploitants agricoles. Autre mise en œuvre, sur le mont d'Uzore, avec l'engagement d'une notice de gestion à l'attention des propriétaires forestiers et en lien avec la présence d'une plante rare : la laîche des montagnes au milieu de boisements secs de chênes pubescents.

© A. Wolff - CENRA

Sur le suc de la Garenne, à Chenereille, la révision de la notice de gestion permet d'affiner la gestion sur la base d'enjeux identifiés plus précisément. Le pâturage devient tournant afin d'en limiter l'impact sur les zones les plus délicates. Sur le puy de Chavanne, les ânes ont pris le relai des écoles pour entretenir le site, avec un pilotage par *la commune de Palogneux* et un simple appui du CEN pour l'évaluation de l'état des parcelles et le déroulement du pâturage. Sur le Montclaret, la découverte récente du trèfle raide, jusqu'alors non cité dans la Loire, est venue enrichir l'atlas de la flore édité par *le Conservatoire botanique du Massif central*. Enfin, le puy Griot, le pic de Monsupt et celui de Purchon ont bénéficié d'un entretien annuel par broyage de la végétation.

Le programme flore de la Loire

© A. Wolff - CENRA

La littorelle sur l'étang Royon, le polycnème des champs à Pouilly-sous-Charlieu et les lycopodes à Chalmazel sont maintenant sous bonne garde : chaque année un comptage est réalisé pour voir leur évolution. La mise à disposition de matériel à un exploitant (batterie et fil pour créer un exclos pour ses vaches) lui permet d'intervenir directement dans la préservation de stations de lycopodes sur les pistes de ski de Chalmazel. Enfin, un travail sur les messicoles débute avec des exploitants de la plaine du Forez. L'enjeu est en premier lieu de comprendre ce qu'ils font et pourquoi certaines plantes sont présentes alors que d'autres ne le sont pas. Une opération conduite avec *le Conservatoire botanique* en vue d'engager des actions sur les plantes les plus menacées dans un second temps.

Des tourbières en film

La Richarde, l'Oule et la Croix de Barras bénéficiaient jusqu'en 2013 d'un contrat de restauration et d'entretien associant de nombreux partenaires institutionnels du fait de leur position inter-départementale (*Région Auvergne et Rhône-Alpes, Département du Puy de Dôme et de la Loire, Agence de l'eau Loire Bretagne, CEN Auvergne et Rhône-Alpes et le PNR du Livradois-Forez)*. Ce programme d'action se termine par la production d'une plaquette de communication, pilotée par le Parc et d'un film sur les tourbières à travers les saisons, associant les CEN Rhône-Alpes et Auvergne dans les volets agri-environnement et suivis. Le bilan de l'évolution des pratiques agricoles durant les cinq années de contrats montre un moindre impact du pâturage ovin que bovin et un rôle positif des MAET lorsqu'elles sont accompagnées d'une animation forte. La réflexion s'engage sur l'après-contrat.

© A. Wolff - CENRA

Première explication de texte sur la géologie du Montclaret, lors de l'inauguration du sentier, le 12 juillet, en présence notamment de Jean Gilbert, Vice-Président du Conseil général, de Alain Bertheas, Président de la Communauté d'agglomération Loire-Forez et de Jean-Michel Chatain, maire de Saint-Georges-Haute-Ville.

Forez du sud et Forez du nord

Le territoire d'investigation du CEN dans les monts du Forez s'est récemment élargi vers le sud avec analyse de la faisabilité d'actions conservatoires sur ce vaste château d'eau et l'élaboration de quelques notices de gestion. Très forestier, ce secteur est truffé de petite zones humides de grand intérêt : certaines espèces patrimoniales sont communes avec la partie nord mais il semble ressortir une influence atlantique plus marquée. Un premier site nouveau a émergé sur la commune de Gumières.

L'eau de Colleigne retrouve ses sources

© Frapna 42

Cette réserve naturelle régionale devient quelque peu un laboratoire pour les Monts du Forez. La co-implication de *la Région Rhône-Alpes* **et du** *Conseil général de la Loire* **a permis cette année de faire d'importants travaux sur les rases, ces anciens biefs qui suivent quasiment les courbes de niveaux et amenaient l'eau à la jasserie pour se disperser ensuite en peigne pour l'irrigation des prairies. Avec l'aide de** *la maison familiale de la Petite Gonthière* **une des rases principales a été restaurée, de plus petites ont été récréées ou modifiées.Trois mares ont été améliorées pour l'abreuvement du bétail.**

L'eau était aussi sujet à améliorer les connaissances naturalistes sur le site avec les macro-invertébrés des ruisseaux analysés par *le bureau d'étude GREBE*, **la faune piscicole par** *la Fédération des pêcheurs*). **En parallèle, les flores subalpine et forestière et les mousses étaient étudiées par** *le Conservatoire botanique du Massif central* **alors que** *la FRAPNA* **s'attelait aux micro-mammifères.**

Rhône

Le CEN renforce cette année son partenariat avec *le Conseil général du Rhône*, avec la signature d'une nouvelle convention 2013-2015 qui élargit le cadre de ses missions : si la gestion d'espaces naturels à forts enjeux demeure un axe fort, la convention s'enrichit de nouveaux partenariats, autour de l'appui aux collectivités territoriales. Des missions bien en phase avec le programme de travail 2013, qui faisait la part belle à l'amélioration des connaissances et à l'accompagnement des collectivités.

Le Conservatoire a accompagné cette année *la Commune de Saint-Maurice-sur-Dargoire* qui vient d'intégrer les zones humides dans son plan local d'urbanisme. Il s'agit d'une première dans le Rhône et il a fallu expérimenter, pour créer des zonages adaptés et un règlement spécifique. Une initiative exemplaire !

© CENRA

A Crépieux-Charmy, c'est reparti pour un tour ! Le plan de gestion vient d'être révisé, il inclut un nouvel objectif : la lutte contre les espèces invasives. Les expérimentations menées sur ce site se poursuivent également : un protocole a notamment été mis en place par *le Conservatoire botanique du Massif Central* afin de tester différentes dates et modalités de fauche en vue de reconquérir des milieux de pelouses sèches.

© CENRA

A l'occasion des suivis réalisés chaque année, la gratiole officinale a été redécouverte. Il s'agit d'une plante protégée au niveau national qui n'avait pas été revue sur le marais de Boistray depuis 2000. Une belle découverte donc !

© CENRA

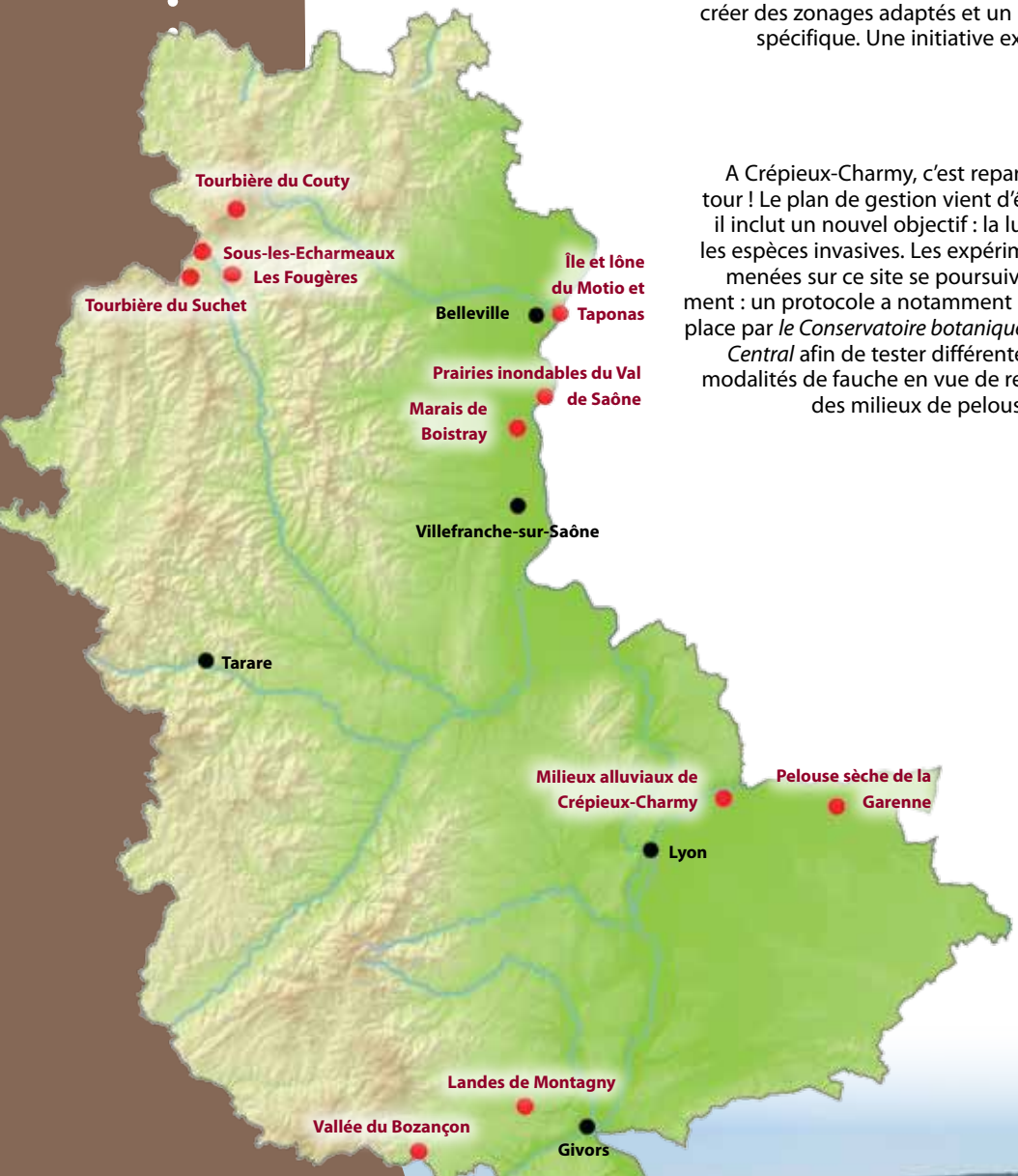

L'ACTIVITÉ DANS LE RHÔNE EN QUELQUES CHIFFRES

- 9 sites en gestion conservatoire, 909 hectares concernés ;
- la maîtrise d'usage concerne 617 hectares dont :
  - 580 hectares bénéficiant d'une convention d'usage ou d'un bail emphytéotique.
  - 37 hectares en propriété Conservatoire.

© C. Caton - CENRA

Les inventaires se poursuivent

Après la mise à jour de l'inventaire des zones humides du Rhône finalisé en début d'année 2013 par Justine François, le CEN reste mobilisé : une réflexion est actuellement en cours pour hiérarchiser les 2 168 zones humides du département en fonction de plusieurs critères (biodiversité, fonctionnalités, menaces…), et ainsi prioriser les interventions. Les pelouses sèches auront également bientôt leur inventaire : engagé en 2012 et poursuivi en 2013 par Lilian Bérard, stagiaire au Conservatoire, le travail d'identification sur le terrain se finalise en 2014.

Zones humides du Haut-Beaujolais : passage à la vitesse supérieure

La campagne active d'animation menée auprès des élus, propriétaires et exploitants du réseau se concrétise : à Poule-les-écharmeaux, un partenariat a été mis en place en mars 2013 avec un agriculteur local, pour préserver la zone humide de Sous-les-Echarmeaux. Un exclos provisoire a notamment été posé par *le SMRPCA*, syndicat de rivières partenaire, afin de préserver les milieux les plus sensibles de la pression de pâturage. Sur le site de Valorges (côté Loire), des travaux d'envergure ont également été engagés par *le SYRRTA*, qui ont donné lieu à un reportage au journal de France 3 : l'opération consistait à abattre une partie des résineux puis à les évacuer par traction animale, de façon à limiter les impacts sur le site. Un réseau de petites mares a également été aménagé.

© CENRA

© CENRA

Les fonctionnements hydrologiques à l'étude

Une bonne connaissance du fonctionnement hydrologique est nécessaire pour une gestion efficace des sites. C'est pourquoi deux études ont été réalisées en 2013 : la première portait sur le réseau de zones humides du Haut-Beaujolais et l'amélioration des connaissances (pédologie, écoulements, mesures des débits et mesures physico-chimiques...). Elle a mis en évidence le rôle d'éponge joué par la tourbière du Couty malgré les drains et a débouché sur plusieurs propositions concrètes comme l'installation d'une station météorologique sur le site et le ré-enfoncement des piézomètres. La seconde étude a été réalisée sur le marais de Boistray, par *le bureau d'études Burgeap*. Les premières conclusions tendent à confirmer une alimentation du marais par la Saône, plutôt que par les eaux de ruissellement des coteaux environnants.

Agri-environnement : un bilan positif

Sur la vallée du Bozançon, la souscription des mesures agri-environnementales s'est poursuivie cette année, avec des résultats très satisfaisants : 15 agriculteurs ont contractualisé sur les 17 ayant été rencontrés. Sur le val de Saône, l'heure était au bilan de la campagne 2008-2012 avec un maintien des espèces prairiales et des exploitants agricoles prêts à s'engager dans de nouvelles contractualisations. Le bilan réalisé sur le plateau mornantais pour la période 2008-2013 s'avère également positif.

L'année 2013 a également été marquée par la poursuite de la démarche PENAP du *Conseil général*, qui définit des périmètres de protection afin de garantir la vocation agricole et naturelle des espaces à forts enjeux. Le Conservatoire a plus particulièrement accompagné la démarche sur l'Ouest lyonnais où 70% du territoire sera ainsi soustrait pour 30 ans aux pressions de l'urbanisation (soit environ 35 000 hectares).

Renforcer l'appropriation locale : une priorité forte

La tourbière du Couty était à l'honneur cette année, avec quatre manifestations qui ont eu lieu sur le site. Organisée par l'agriculteur *Jean-Marc Ruet et* sa famille, avec l'implication d'habitants de Chenelette, la journée de transhumance de vaches aubracs fut une belle réussite ! Le Conservatoire était également présent pour les journées européennes du patrimoine, aux côtés de *l'Office du tourisme de la Haute-vallée d'Azergues*.

Enfin, le Conservatoire est intervenu en 2013 lors de deux journées de sensibilisation à destination des élus : l'une organisée par le Département sur deux sites du réseau de zones humides du Haut-Beaujolais (Valorges et les Molières) et l'autre par *le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du bassin versant du Garon*.

© C. Caton - CENRA

La blache de Boistray s'exporte

© R. Lamberet - CENRA

Plusieurs débouchés ont été trouvés au foin du marais de Boistray : depuis 2012, une partie des produits de la fauche est utilisée par un viticulteur local afin de lutter contre l'érosion dans ses rangs de vigne. Cette année, une autre partie a servi de paillage à une association de jardins collectifs des monts d'Or. 23 grosses balles rondes ont également été utilisées par Vicat pour un projet de réensemencement de terrains. Le pâturage pratiqué sur le marais par les vaches limousines de la famille Rozier débouche quand à lui sur une activité de vente directe de viande.

Et dans les départements alpins

Côté alpin, l'agrément a été vécu comme un renforcement de la reconnaissance du travail fait par les conservatoires, une identité plus forte de réseau avec un lien renforcé avec le CEN Rhône-Alpes dans la construction de programmes en commun, en plus de leurs relations constantes, tant techniques au sein des différentes équipes qu'en termes d'implications statutaires réciproques.
L'action des trois conservatoires départementaux est détaillée dans leurs rapports d'activités respectifs mais voici quelques grandes lignes qui ont marqué les réalisations en Haute-Savoie, Savoie et Isère.

Asters Conservatoire d'espaces naturels Haute-Savoie

En 2013, 34 salariés ont permis à Asters, Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie, de mettre en œuvre l'ensemble des actions organisées autour des quatre axes structurants de son projet associatif :

- **la préservation et la gestion des milieux naturels et des espèces**

Asters gère les neuf réserves naturelles de Haute-Savoie (dont près de 21 000 hectares en montagne). En 2013, le Conservatoire a apporté un appui technique à l'acquisition par *la Commune de Chamonix* de la combe de la Balme sur la réserve naturelle des Aiguilles Rouges (673 hectares et 17 habitats naturels différents). Une exposition permanente totalement renouvelée à la maison de la réserve naturelle de Passy a également marqué l'année *(cf. photo)*.

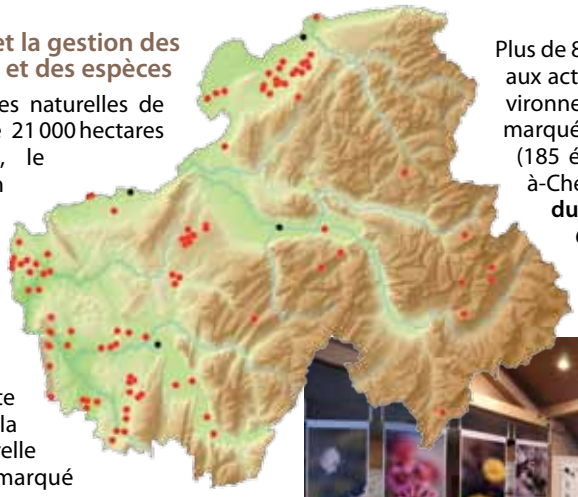

- **le conseil et l'appui aux politiques territoriales**

La maîtrise du foncier étant indispensable pour protéger les milieux naturels, Asters a décidé de redéfinir sa stratégie foncière. Sur l'année 2013, un projet de veille foncière sur les milieux naturels à enjeux en partenariat avec *la SAFER* a émergé. Des outils technico-juridiques ont aussi été développés dont un modèle de convention d'usage synthétique. Asters a également joué son rôle d'acteur de projet de territoire en se mobilisant sur le volet « SRCE » aux côtés de la Région Rhône-Alpes et en accompagnant des démarches variées, des contrats corridors aux dossiers espaces naturels sensibles de certaines communes, en passant par Natura 2000.

- **l'expertise scientifique et technique**

Au-delà de l'amélioration des connaissances sur la loutre d'Europe et le premier bagage au nid d'un jeune gypaète barbu, Asters a participé à l'organisation des premières "rencontres scientifiques des réserves naturelles de Rhône-Alpes" destinées à présenter les résultats des recherches scientifiques menées sur ces espaces.

- **la pédagogie et la communication**

Plus de 8 000 personnes ont participé aux actions de sensibilisation à l'environnement. Deux temps forts ont marqué l'année : **Môm'en nature** (185 élèves sur le site de Sixt-Fer-à-Cheval le 25 juin) et **Sentinelles du Lac** (en présence du groupe *Clarins* et de son parrain de prestige *Camille Lacourt,* le 29 mai au Lac d'Annecy).

© J. Heuret - Asters

© D. Lafon

Les sentinelles du lac et l'expo sur Passy.

© F. Biamino - CEN Savoie

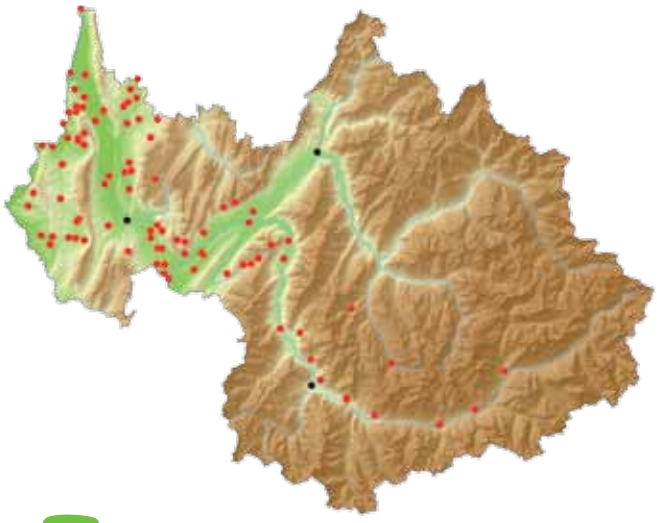

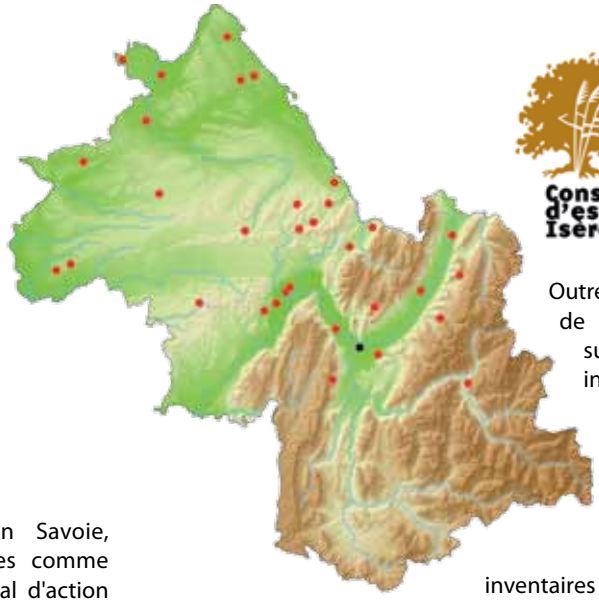

Conservatoire d'espaces naturels Savoie

En Savoie, des initiatives comme RhoMéO, le plan national d'action en faveur de la cistude, l'observatoire de la biodiversité et, particulièrement travaillée en 2013, la cartographie départementale des corridors biologiques sont significatives de la connaissance des milieux et des espèces remarquables que développe le CEN. 5 218 espèces ont été recensées dans le cadre de l'observatoire, avec 712 202 observations. Pour la cistude, 70 personnes ont planché sur les problématiques de préservation de cette tortue durant des journées techniques organisées à Aix-les-Bains en février.

• En matière de préservation et de gestion,

le CEN poursuit inlassablement son action foncière en articulant différents outils. 40 hectares de surfaces nouvelles sont venus s'ajouter à la maîtrise foncière existante durant l'année : 30 hectares en convention et 10 hectares acquis.

Ces espaces naturels passé dans l'escarcelle du CEN sont scrupuleusement gérés avec, cette année, une relance de la dynamique "plan de gestion" visant à mieux planifier l'activité sur chacun des sites. Les acteurs agricoles conservent une place prépondérante pour les travaux de fauche ou le pâturage. D'autres intervenants complètent le dispositif, par exemple des entreprises spécialisées.

• Continuer à sensibiliser

La complexité des processus liés aux milieux naturels et la difficulté d'appréhension des actions de gestion poussent le CEN à favoriser une meilleure compréhension et une appropriation progressive par les acteurs des territoires. Outre l'utilisation de divers outils à vocation pédagogique, le CEN continue à développer un réseau de relais locaux favorisant l'implication citoyenne. Par ailleurs, il s'est doté d'un document d'aide à la décision en matière d'aménagements d'accueil, d'outils et d'animation pédagogiques sur l'ensemble de ses sites.

© P. Faverot- CEN RA

A la veille de terminer son mandat de président du CEN Savoie, Philippe Gamin soulignait "*l'importance du rôle que peut jouer le Conservatoire aux côtés des nouvelles équipes municipales qui se mettent en place. Au-delà de ses compétences de concertation et d'appui technique, le CEN se distingue par sa propension à prendre du recul, par sa capacité à anticiper les enjeux et à être force de proposition pour construire une vision prospective de nos territoires.*"

Conservatoire d'espaces naturels Isère • AVENIR

Outre la gestion courante de la trentaine de sites sur lequel le CEN Isère intervient, 2013 a été marquée entre autres par la relance de l'animation foncière sur les zones humides et par la poursuite des inventaires de pelouses sèches sur le secteur des Chambaran.

• Animation foncière : un nouvel élan

Financé par *l'Agence de l'eau RMC* et *la Région Rhône-Alpes*, le CEN Isère a lancé en 2013 une animation foncière active afin de contribuer à l'objectif de l'Etat d'acquisition de 20 000 hectares de zones humides d'ici 2015 *(loi Grenelle)*. Il a ciblé ses actions sur :

- des sites déjà gérés et maîtrisés tel le marais des Goureux (Vourey) ;
- des sites où la maîtrise était encore faible tel le marais de la Lèze (Chantesse) ;
- des prospections dans des secteurs écologiquement riches : le massif des Bonnevaux et ses étangs forestiers oligotrophes.

En marge de ce programme, d'autres milieux font l'objet d'investigations : pelouses sèches, anciennes carrières, gîtes pour de nombreuses chauves-souris. L'animation foncière réalisée sur ces dernières a entraîné la procédure d'acquisition d'une nouvelle grotte, située sur la commune de Sonnay.
Ce long travail complexe porte ses fruits avec l'acquisition de plus de 3 hectares de zones humides et le conventionnement de plus de 6 hectares (dont 5,58 ha de zones humides). En outre, l'animation menée a permis de réactualiser les conventions sur plus de 63 hectares.

• Pelouses et coteaux secs des Chambaran

L'inventaire conduit en 2013 par le CEN sur le flanc sud-est du plateau, cofinancé par *le Conseil général de l'Isère* et *la Région Rhône-Alpes*, a fait découvrir des versants peu connus de la basse vallée de l'Isère. 32 communes, de Beaucroissant jusqu'à Saint-Lattier. Les résultats cartographiés sont surprenants avec de vastes surfaces concernées et des enjeux en termes de pelouses sur sables acides et calcaires qu'on ne retrouve en Isère que dans l'Ile Crémieu. La végétation qui colonise ces sables est composée de beaucoup d'espèces annuelles rares pour le département. L'immortelle des sables caractérise bien ces habitats semi-naturels. 8 plantes sont protégées à l'échelle de Rhône-Alpes avec 27 espèces d'orchidées.

La cartographie décrit également l'état des parcelles au niveau de l'embroussaillement avec une cotation par classe de pourcentages. Une mission complémentaire doit être confiée à *la Chambre d'agriculture* en 2014 par *le Conseil général de l'Isère* pour analyser plus avant la situation agricole sur ce territoire.

La cartographie a été réalisée par deux stagiaires en master II très motivées : Chloé Chabert et Mélanie Cosquer.

© R. Marciau - CEN38

Les quatre Conservatoires de Rhône-Alpes sont affiliés à la Fédération nationale des conservatoires d'espaces naturels. Ils contribuent à alimenter la réflexion nationale pour rendre encore plus efficace ce réseau et favoriser les synergies avec les autres réseaux.

Conservatoires d'espaces naturels

Plusieurs partenaires soutiennent les actions du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes à travers un programme d'actions annuel :

D'autres partenaires ont soutenu certaines de ses actions de manière plus ciblée en 2013 :

l'entreprise Riffier dragages,

ainsi que plusieurs communes et syndicats intercommunaux.

réseau
des conservatoires
d'espaces naturels
en Rhône-Alpes

N° ISBN : 978-2-37170-001-7. N° ISSN : 1959-1071. Dépôt légal : mai 2014
Imprimé par 106 imprimerie (Lyon) labellisée Imprim'vert, PEFC et FSC - papier 100% recyclé à partir d'encres issues de matières végétales.
Conception : CEN Rhône-Alpes - Responsable de publication : P. Faverot - Photos couverture (c) R. Lamberet - CENRA et F. Biamino - CEN Savoie